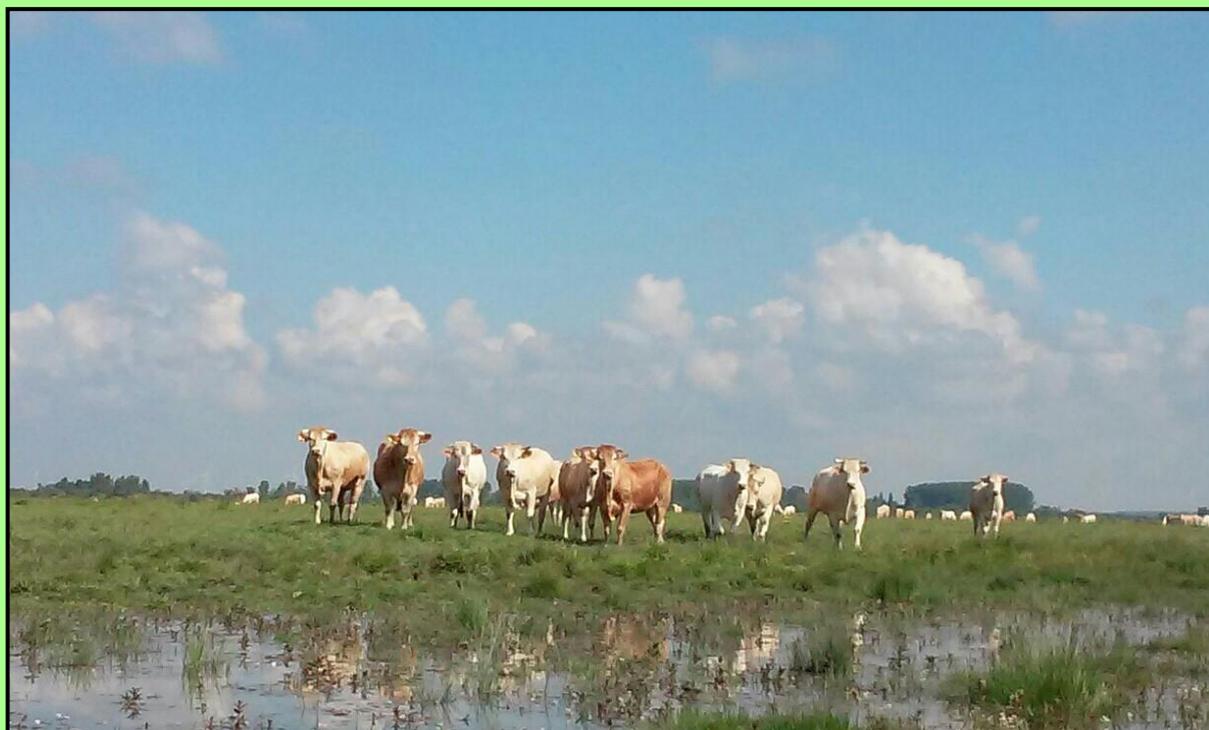


# Réserve Naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire

## Cartographie des habitats naturels

2017



Octobre 2017

Elsa SOURDRIL  
Eliane DEAT  
Odile CARDOT  
Xavier BARON

## Table des matières

0	
1.	<b>Contexte</b> ..... 2
2.	<b>Présentation générale du milieu</b> ..... 2
2.1.	Les prairies subhalophiles thermo-atlantiques ..... 2
2.2.	La RNR du marais communal du Poiré-sur-Velluire ..... 3
2.3.	Les mottureaux..... 4
3.	<b>Méthodologie</b> ..... 4
3.1.	Matériels..... 4
3.2.	Typologie utilisée..... 5
3.3.	Prospection de terrain..... 5
3.4.	Traitement informatique..... 6
3.5.	Présentation des résultats..... 6
4.	<b>Présentation des habitats identifiés</b> ..... 7
4.1.	Caractérisation des habitats..... 7
4.2.	Fiches habitats ..... 10
4.3.	Présentation cartographique des habitats ..... 29
4.4.	Surface et proportion des habitats ..... 31
4.5.	Richesse spécifique et intrinsèque des habitats ..... 32
4.6.	Valeur communautaire du site ..... 33
5.	<b>Les mottureaux et leurs spécificités</b> ..... 33
	Conclusion et perspectives..... 36
	Références bibliographiques..... 38
	Annexe 1 : Délimitation des parcelles ..... 39
	Annexe 2 : Localisation des ouvrages hydrauliques et des baisses de la RNR..... 40
	Annexe 3 : Diagonalisation des relevés phytosociologiques ..... 41
	Annexe 4 : <b>Atlas cartographique</b> des unités de végétation au 1/2000 ième..... 42
	12 vues + 1 zoom de la parcelle aux oies ..... 42

## 1. Contexte

Ce site bénéficie d'une connaissance générale sur les marais communaux, une série d'inventaire a été réalisée dans le cadre des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) depuis les années 1980 (Déat et al., 2014). La RNR bénéficie également de données sur sa flore patrimoniale (Déat et al., 2007). En revanche, ce site ne possédait pas de cartographie de végétation. Cette carence de données a été soulignée lors des comités consultatifs de la RNR.

L'élaboration d'une cartographie de végétation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'action SE7 du plan de gestion 2013-2018. Parallèlement à cette action, une actualisation des données des plantes patrimoniales du site est réalisé par la botaniste Eliane DEAT (Action SE8 « Inventaire complémentaire et suivi des espèces déterminantes végétales »). Ces 2 opérations ont été réalisées dans les parcelles cadastrales N°1 section AE, N°1 section AD ainsi que sur la parcelle 177ZL61 soit une surface de 242 ha 35 a 51 ca.

La réalisation de la cartographie accompagnée de relevés phytosociologiques a été menée par une stagiaire de 2<sup>ème</sup> année de master en écologie missionnée par la mairie, Elsa SOURDRIL encadrée par les référents suivants :

- Xavier BARON (Chargé de mission environnement – Trame verte et Bleue du PNR du Marais Poitevin)
- Odile CARDOT (Chargée de mission environnement-Natura 2000 du PNR du Marais Poitevin)
- Eliane DEAT (Botaniste/Écologue)

Pour le PNRMP, ces travaux représentent une occasion de collecter de nouvelles données concernant les prairies subsaumâtres humides.

La cartographie des unités de végétation aussi appelée cartographie des habitats a été réalisée à l'aide de relevés phytosociologiques. Cette étude a pour objectifs d'améliorer la connaissance sur la structure des habitats de la RNR afin d'orienter les modalités de gestion (pâturage, gestion des niveaux d'eau).

## 2. Présentation générale du milieu

### 2.1. Les prairies subhalophiles thermo-atlantiques

Les prairies subhalophiles thermo-atlantiques aussi appelées prairies subsaumâtres humides sont des milieux inondables possédant une végétation herbacée de taille moyenne à haute bénéficiant d'un fort recouvrement. Cet habitat est composé par des poacées, des cypéracées, des joncacées et de nombreuses dicotylédones. Il possède une grande richesse floristique à forte valeur patrimoniale et présente également une grande valeur paysagère et culturelle (De Foucault, 1984 ; Bensettiti et al., 2004). Ce type de milieu se trouve le long de la façade atlantique française principalement entre le Morbihan et la Gironde et, de façon plus ponctuelle au nord du Morbihan jusqu'au Finistère (Bensettiti et al., 2004). La

régression drastique de la surface due aux mutations agricoles du siècle dernier ainsi que la forte valeur faunistiques et floristiques de ces prairies expliquent qu'elles soient visées par la Directive Habitats sous l'appellation « prairie subhalophiles thermo-atlantiques » (habitat 1410-3) (Bensettiti et al., 2004 ; Ballaydier, 2011).

Ce milieu bénéficie du climat atlantique, avec un déficit hydrique estival, et d'un sol avec une salinité plus ou moins marquée. Les communautés végétales rencontrées dans ces prairies ont été regroupées en trois associations principales présentant plusieurs sous-unités phytosociologiques illustrées par la figure 1 (De Foucault, 1984 ; Bouzillé, 1993):

- ❖ L'association à Renoncule à feuilles d'Ophioglosse et Cœnanthe fistuleuse « *Ranunculo ophioglossifolii-Cœnanthetum fistulosae* » (De Foucault, 1984) se localise dans les dépressions inondables localement appelées « baisses ». Elle comporte plusieurs espèces caractéristiques dont l'Cœnanthe fistuleuse, la Renoncule à feuilles d'ophioglosse, le Scirpe des marais, le Vulpin genouillé, le Gaillet fragile, et le Trèfle de Michéli.
- ❖ L'association à Vulpin bulbeux et Jonc de Gérard « *Alopecuro bulbosi-Juncetum gerardii* » (Bouzillé, 1991) se situe sur les pentes au contact supérieur de l'association précédente, et est caractérisée par la combinaison de trois espèces : le Jonc de Gérard, le Vulpin bulbeux et l'Orge maritime, la Lepture raide. Dans certaines zones où la végétation est rase suite au pâturage des animaux, elle présente une variation avec la présence des espèces suivantes : le Plantain corne de cerf, la Camomille romaine et la Pâquerette.
- ❖ L'association à Laîche divisée et Ray-grass anglais « *Carici divisae-Lolietum perennis* » (De Foucault, 1984) se localise au niveau des replats appelés localement les « belles ». Un important piétinement semble provoquer l'apparition du Plantain corne de cerf, de la Camomille romaine et de la pâquerette et causer la disparition de l'Orge faux-seigle.

## 2.2. La RNR du marais communal du Poiré-sur-Velluire

La commune est propriétaire et gestionnaire d'un marais communal d'une surface de 240 ha 95 a 51 ca (annexe n°1) et d'une petite parcelle récemment réaménagée dite "la parcelle aux oies". Cet espace est une vaste prairie naturelle de marais mouillé, gérée en pâturage plurispécifique (98% bovins, 2% équins) d'avril à décembre. Historiquement, la valeur patrimoniale du marais communal est reconnue et la protection de cet espace a été engagée sous plusieurs voies :

-Signature d'un bail de chasse entre la commune et la fédération des chasseurs de Vendée depuis 1977 avec mise en réserve de chasse de l'ensemble du communal. Dernier bail de chasse signé en 2002 pour une durée de 25 années (échéance 2027),

-Classement du site en Réserve Naturelle Volontaire de 1981 à 2002,

-Engagement d'un contrat « Commune, LPO, WWF et PNR » visant à protéger le patrimoine biologique et les activités pastorales de 1988 à 2013.

Le classement en RNR a été prononcé par le Conseil Régional des Pays de la Loire le 17 décembre 2012, ce qui a fait l'œuvre d'une convention de gestion 2013-2018 signée entre la Région des Pays de la Loire et la commune du Poiré-sur-Velluire. Chaque année lors d'un

comité consultatif, le maire présente un rapport d'activité de l'année passée et les actions prévues pour l'année suivante.

Ce marais présente une microtopographie caractéristique des prairies subsaumâtres humides du Marais poitevin avec des dépressions humides appelées « baisses ».

### 2.3. Les mottureaux

Le paysage des marais communaux est également marqué par la présence de gilgais appelés localement « mottureaux ». Ce micro-relief est particulièrement présent sur la RNR. Ce sont des buttes de quelques dizaines de centimètres généralement localisées en bordure de baisse ou dans les replats plus secs (Tournade, 1993). Leurs formations seraient dépendantes de la quantité d'argile et de l'alternance de dessiccations et d'humectations (fig.2). Le déficit hydrique estival entrainerait la formation de fentes liées à la dessiccation où des matériaux s'accumuleraient. A l'automne, la pluie fait de nouveau gonfler les argiles ce qui entrainent la fermeture des fentes. Les matériaux accumulés vont alors provoquer une élévation des buttes (Verger, 1964). Les mottureaux offrent différentes conditions écologiques favorables à la diversité floristique. Ce phénomène naturel se trouve accentué par le pâturage (Tournade, 1993 ; Amiaud, 1998).

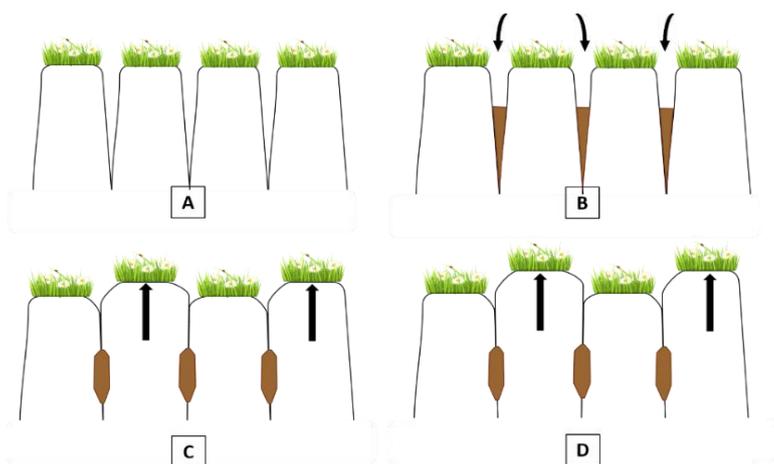


Figure 1 : Processus de formation des « mottureaux » (d'après Verger, 1964 et Des Touches, 2017)

A : Le sol est sec et de profondes fentes verticales se développent en y déterminant des colonnes bien individualisées.  
B : Le sol est toujours sec, la faune, le vent et les précipitations amènent des particules dans les fentes de dessiccation « matériels diastématiques ».  
C : Le sol est humide, le matériel diastématique exerce une pression en profondeur qui provoque l'élévation de certaine colonne.  
D : Le mouvement s'accroît, les colonnes les plus élevées présentent une humidification moins importante que les colonnes en contrebas et continuent de s'élever.

## 3. Méthodologie

Une note méthodologique concernant l'élaboration de la cartographie de végétation a été envoyée au CBNB, référent au conseil scientifique du CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) qui vise les plans de gestion des RNR. Cette méthodologie est issue de recherches bibliographiques et de concertation avec les rédacteurs des cartographies d'habitats des RNR de la Vacherie et de la ferme de Choisy afin d'homogénéiser la méthode et le rendu. Cette étude a été réalisée dans les parcelles cadastrales N°1 section AE, N°1 section AD ainsi que sur la parcelle 177ZL61 soit une surface de 242 ha 35 a 51 ca (annexe n°1).

### 3.1. Matériels

Pour réaliser cette cartographie, des photographies aériennes datant de 2013 fournies par le PNRMP ont été utilisées. A l'aide du logiciel QGIS 2.18.4, la réserve a été découpée en

13 mailles nominatives (annexe n°8) pour permettre une impression au 1 : 2000 afin de se repérer plus aisément sur le terrain. Un GPS (« Spectra précision Mobile Mapper 20 », précision en temps réel de moins de 2m et de moins d'1m en post traitement) a été également utilisé afin de géolocaliser les relevés phytosociologiques et de déterminer le contour des unités de végétation non identifiables sur les orthophotos. Les données GPS ont ensuite été incorporées au logiciel QGIS.

### 3.2. Typologie utilisée

La typologie permet d'apprécier les enjeux patrimoniaux d'un site afin de préconiser des mesures de gestions adaptées (Renard, 2010). Pour réaliser cette étude, j'ai utilisé les références suivantes : les travaux de De Foucault, 1984 ; Bouzillé, 1992 ; la classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire du CBNB ; ainsi que les « cahiers d'habitat » Natura 2000 Tome 3 et Tome 4 volume 1 & 2. Je me suis également servie du catalogue des habitats du Marais Poitevin (Déat et Cardot, 2015). Il est important de souligner que le niveau de définition des unités de végétation retenu (jusqu'à l'association phytosociologique) est plus précis que la désignation des habitats par les nomenclatures CORINE biotope et Eur 28.

### 3.3. Prospection de terrain

L'identification des unités d'habitats présents sur le site a débuté par un repérage de terrain en avril. Les habitats ont été cartographiés d'avril à mi-juillet **sur environ 20 jours effectifs de terrain**. Ces habitats sont définis à partir d'une aire minimale de 10 m<sup>2</sup> sauf pour les habitats considérés comme plus rares (comme les vases dénudées par exemple) qui quant à eux ont été cartographiés dès leur présence. Les relevés phytosociologiques ont été réalisés entre mai et fin-juin et un passage complémentaire a été effectué en juillet pour les habitats des vases dénudées. Au moins 3 relevés ont été effectués pour chaque unité d'habitat (sauf pour les milieux aquatiques comme les abreuvoirs et fossés de ceinture), la forme ainsi que la taille des quadras ont été variables selon les stations.

Les informations suivantes ont été récoltées :

- nom du/des observateur(s),
- date,
- numéro du relevé,
- surface du relevé,
- coordonnées GPS (X ; Y),
- % de recouvrement de la végétation,
- % recouvrement bryoflore,
- hauteur moyenne de la végétation,
- hauteur de l'eau, surface en eau,
- coefficient d'abrouissement (de 0 à 3),
- coefficient de piétinement (de 0 à 3),
- proportion de mottureaux (en %),
- hauteur moyenne des mottureaux,

- nombre d'espèce total,
- liste des espèces présentes ainsi que leurs coefficients d'abondance-dominance respectifs (selon la méthode Braun-Blanquet).

L'intégralité des données brutes est conservée sous format excel.

### 3.4. Traitement informatique

Les données de terrain du GPS ont été ventilées sous 3 tables distinctes :

- ❖ Une table habitats-polygones :
- ❖ Une table habitats-points :
- ❖ Une table habitat-ligne

Ces données ont ensuite été retravaillées sous QGIS avec l'aide de la photographie aérienne de 2013 afin d'obtenir uniquement des polygones. Les unités cartographiques correspondent à des polygones contenant une ou plusieurs unités de végétation. On peut distinguer 2 cas où un polygone pourra contenir un complexe de végétation :

- ❖ Les mosaïques spatiales : quand plusieurs végétations occupent simultanément un même espace. Par exemple : dans une zone de mottureaux où la végétation varie suivant qu'elle se trouve au sommet des mottes ou entre elles. Contexte particulièrement présent sur ce site.
- ❖ Les mosaïques temporelles : quand différentes végétations se succèdent au même endroit durant l'année. Par exemple au centre des baisses où des groupements de renoncules aquatiques seront remplacés par des végétations de vases exondées durant l'été.

L'emploi de ces complexes sera minimisé et justifié.

- ❖ Une couche "mottureaux " : les mottureaux ont été identifiés par le croisement de relevés de terrain et de photo-interprétation.
- ❖ Une couche "Herbier temporaire de Renoncules aquatiques". Cet habitat se superposant à ceux des vases exondées ou de l'hygrophile inférieur a fait l'objet d'une couche spécifique.

### 3.5. Présentation des résultats

Les résultats sont présentés sous plusieurs formes :

- ❖ Une carte globale localisant les différentes unités de végétation et les relevés phytosociologiques
- ❖ Un atlas cartographique des unités de végétation à l'échelle du 1/2000ième composé de 12 cartes en format A4 (annexe 4).
- ❖ 14 fiches individuelles, décrivant chaque unité de végétation, comprenant photos, description de l'habitat, rattachement aux codifications, éléments de gestion...
- ❖ Une diagonalisation des relevés phytosociologiques avec des codes couleurs indiquant les grands types de groupements (annexe n°3).

## 4. Présentation des habitats identifiés

### 4.1. Caractérisation des habitats

Les observations de terrain et les 49 relevés de végétation (phytosociologiques) sur l'ensemble de la surface étudiée (RNR et parcelle aux oies) ont permis de différencier 14 unités de végétation, qui se répartissent entre des milieux aquatiques, des milieux hygrophiles, mésohygrophiles et mésophiles.

Les relevés phytosociologiques figurent en annexe 4.

Le diagramme ci-après permet de resituer les termes souvent utilisés de "hygrophile", "mésohygrophile" et "mésophile".

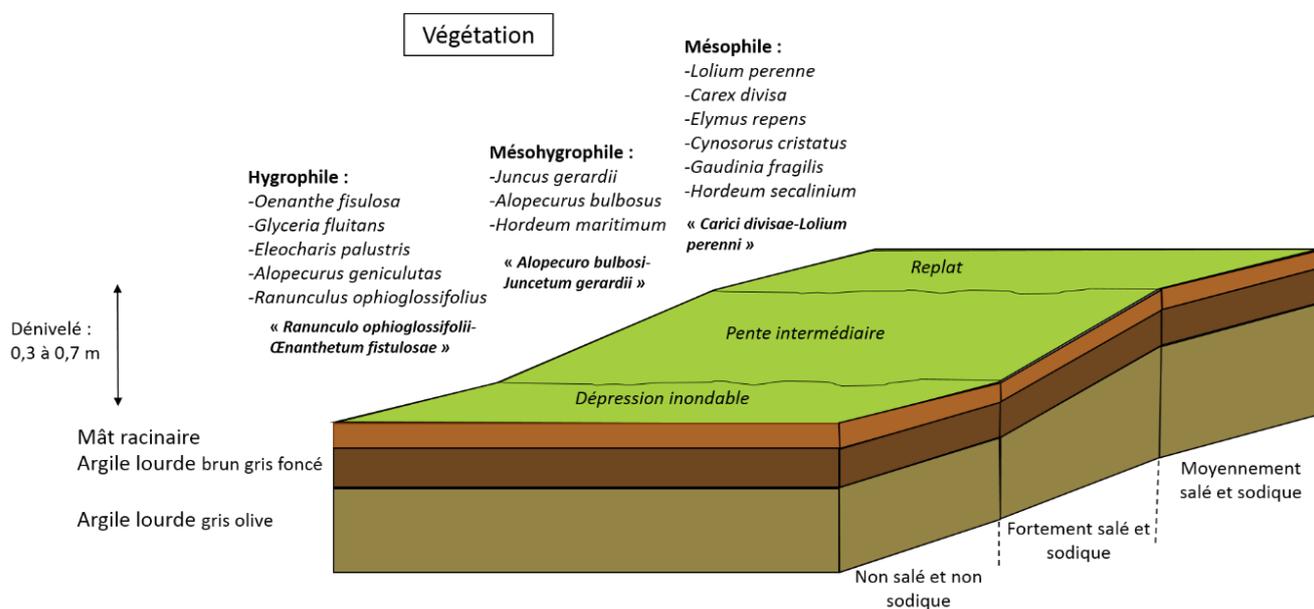


Figure 2 : Modèle biologique d'organisation spatiale d'une prairie subhalophile thermo-atlantique (d'après Bouzillé, 1992 et Tournade 1993)

Les tableaux ci-après synthétisent ces 14 unités de végétation ou habitats :

## Unités de végétations hygrophiles (milieux en eau ou régulièrement inondés) :

Intitulé de l'unité de végétation	Code / intitulé CORINE	Code/intitulé Eur28	Statut	Phytosociologie	Caractéristiques stationnelles	Caractéristiques écologiques	Espèces indicatrices
Milieu aquatique	22.13 Eaux eutrophes & 22.4 Végétation aquatique	3150-4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels	Intérêt communautaire	Classe des <i>Lemnetea minoris</i> et des <i>Potametea pectinati</i>	-Situés dans les abreuvoirs (alimentés en eau par le fossé de ceinture), la baisse de Morusson ainsi que les baisses des ouvrages hydrauliques 1, 2 et 3 et au centre de 2 baisses du communal ainsi que sur les mares de la parcelle aux oies	-Habitat inondé toute l'année pour les abreuvoirs. Le centre des baisses les plus profondes a aussi été classé en milieu aquatique	<i>Ceratophyllum demersum</i> , <i>Myriophyllum spicatum</i> , <i>Lemna minor</i> , <i>Spirodella polyrhiza</i> , <i>Ludwigia peploides</i>
Roselière basse	53.14 Roselière basse		Néant	<i>Phragmiti australis</i> - <i>Magnocaricetea elatae</i> Klita Novak 1941 o <i>Oenanthion aquaticae</i> Hejn ex Neuhausl 1959 * <i>Butometum ombellati</i> Philippi 1973 o <i>Phragmition communis</i> Kosh 1926	-Ce type d'habitat a été rencontré sur la parcelle aux oies (ZL61) et sur le fossé de ceinture.	-Formation ouverte composée d'un mélange d'hélophytes basses. Ces différentes espèces sont souvent mélangées ou bien définissent des habitats homogènes sur des proportions réduites.	<i>Butomus ombellatus</i> , <i>Sparganium erectum</i> , <i>Iris pseudacorus</i>
Vasière dénudée	22.34 Groupements amphibies menionaux	3170-3 Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles	Intérêt prioritaire	- <i>Heleocharion schoenoidis</i> Braun-Blanquet ex Rivas Goday 1956 o <i>Chenopodio -Atriplicetum salinae</i> Slavnic 1939 - <i>Lythron tribracteati</i> Rivas Goday & Rivas-Martinez ex Rivas 1970	-Située au cœur des baisses les plus profondes aux niveaux des ouvrages hydrauliques OH1, OH2, OH3	- Longue période d'inondation - Période exondation tardive - Peu végétalisée - Caractérisé par des espèces annuelles et héliophiles.	<i>Damasonium alisma</i> , <i>Lythrum tribracteatum</i> , <i>Chenopodium chenopodioides</i> , <i>Atriplex hastata</i> , <i>Crypsis alopecuroides</i>
Herbier temporaire à Renoncles aquatiques	22.42 Végétations enracinées immergées	3150-1 Plan d'eau eutrophe avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	Intérêt communautaire	Herbier dulçaquicole des eaux peu profondes <i>Callitricho-Batrachietalia</i> Den Hartog & Segal 1964 ; Passarge 1978 : - Alliance du <i>Zannichellion pedicellatae</i> Passarge 1964 o Association <i>Ranunculo droueti-Callitrichetum brutiae</i> Bouzillé 1988	-Se trouve dans les fonds de baisses les plus hygrophiles.	-Formation discontinue et variables -Optimum de développement : en avril, il tend à disparaître au fur et à mesure de l'assèchement. -Se mélange à l'hygrophile inférieur et laisse place aux vases dénudées (baisse les plus profondes)	<i>Ranunculus trichophyllus</i> , <i>Ranunculus peltatus</i> , <i>Callitriche brutia</i>
Hygrophile inférieur	15.52 Prés salé à <i>Juncus gerardi</i> et <i>Carex divisa</i>	1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique	Intérêt communautaire	<i>Agrostietea stoloniferae</i> - <i>Oenanthion fistulosae</i> de Foucault 2008 o <i>Eleocharita palustris</i> – <i>Oenanthetum fistulosae</i> de Foucault 2008	-Se trouve dans les baisses les plus inondées	- Végétation dominée par le Scirpe des marais -Présence de micro-trouées favorables au développement d'herbier à renoncles aquatiques	<i>Eleocharis palustris</i> , <i>Oenanthe fistulosae</i> , <i>Agrostis stolonifera</i> , <i>Ranunculus trichophyllus</i> , <i>Ranunculus peltatus</i> , <i>Callitriche brutia</i> , <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> , <i>Glyceria fluitans</i> , <i>Rorippa amphibia</i> , <i>Rorippa sylvestris</i> , <i>Baldellia ranunculoides</i> , <i>Damasonium alisma</i>
Hygrophile moyen	15.52 Prés salé à <i>Juncus gerardi</i> et <i>Carex divisa</i>	1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique	Intérêt communautaire	- <i>Ranunculo ophioglossifolii</i> – <i>Oenanthion fistulosae</i> de Foucault 2008 - <i>Ranunculo ophioglossifolii</i> – <i>Menthetum pulegiide</i> Foucault 2008	-Se trouve dans les baisses de durée d'inondation moyenne qui s'assèchent généralement en mai ou juin selon la pluviosité	-Aspect prairial dominé par la renoncule à feuille d'ophioglosse en début de saison -Le Scirpe des marais reste présent mais n'est pas dominant.	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> , <i>Gallium debile</i> , <i>Myosotis caespitosa</i> , <i>Cerastium dubium</i> , <i>Cardamine parviflora</i> , <i>Trifolium michelianum</i> , <i>Agrostis stolonifera</i> , <i>Glyceria fluitans</i>
Hygrophile supérieur	15.52 Prés salé à <i>Juncus gerardi</i> et <i>Carex divisa</i>	1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique	Intérêt communautaire	- <i>Ranunculo ophioglossifolii</i> – <i>Oenanthion fistulosae</i> de Foucault 2008 - <i>Ranunculo ophioglossifolii</i> – <i>Menthetum pulegiide</i> Foucault 2008	-Faciès plus asséchant que l'hygrophile moyen -Il se situe en bordure de baisse ou dans les baisses qui s'assèchent très rapidement.	- La Glycerie et l'Agrostis stolonifère sont plus abondants dans ce groupement. - La Renoncule à feuilles d'ophioglosse est peu ou pas présente	<i>Glyceria fluitans</i> , <i>Agrostis stolonifera</i>

## Unités de végétations mésohygrophiles (milieux inondables mais faible hauteur, fréquence et durée) :

Intitulé de l'unité de végétation	Code / intitulé CORINE	Code/intitulé Eur28	Statut	Phytosociologie	Caractéristiques stationnelles	Caractéristiques écologiques	Espèces indicatrices
Mésogyrophile à Renoncule sarde	15.52 Prés salé à Juncus gerardi et Carex divisa	1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique	Intérêt communautaire	- Agrostietea stoloniferae Oberdorfer 1983 o Oenanthion fistulosae de Foucault 2008 □ Ranunculo – Alopecuretum geniculatii Tüxen 1937 o Alopecurion utriculati Zeidler 1954 □ Trifolio maritimi – Oenanthetum silaifoliae Dupont 1954 ; de Foucault 2008	-Situé en dehors des baisses et couvre une surface importante surtout dans la partie centrale du communal.	-Peut se trouver en zone plane ou en zone à mottureaux, en sommet ou en pied du mottureau, suivant les secteurs.	<i>Ranunculus sardous</i> , <i>Trifolium squamosum</i> , <i>Alopecurus bulbosus</i>
Mésogyrophile inférieur à Jonc de Gérard	15.52 Prés salé à Juncus gerardi et Carex divisa	1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique	Intérêt communautaire	- Alopecurion utriculati Zeidler 1954 o Alopecuro bulbosi – Juncetum gerardii Bouzillé 1992	-Occupe les niveaux topographiques intermédiaires souvent au contact des baisses sur des sols à salinité et sodicité élevées	-Caractérisé par une forte proportion de Jonc de Gérard associé au Vulpin bulbeux et au Trèfle pied d'oiseau	<i>Juncus gerardi</i> , <i>Hordeum marinum</i> , <i>Alopecurus bulbosus</i> , <i>Parapholis strigosa</i> , <i>Trifolium ornithopodioides</i> , <i>Trifolium resupinatum</i> , <i>Plantago coronopus</i> , <i>Bupleurum baldense</i>
Mésogyrophile supérieur à Laiche divisée	15.52 Prés salé à Juncus gerardi et Carex	1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique	Intérêt communautaire	- Alopecurion utriculati Zeidler 1954 o Carici divisa – Lolietum perennis de Foucault 2008	-Se trouve en contact des formations mésophiles inférieurs à Jonc de Gérard, au-dessus des baisses sur les parties les plus hautes des parcelles	-Dominé par des graminées avec une forte proportion de Laiche divisée, forme des « taches » bien visibles en début de saison de végétation (avril-mai)	<i>Carex divisa</i> , <i>Lolium perenne</i> , <i>Hordeum secalinum</i> , <i>Trifolium squamosum</i>

## Unités de végétations mésophiles (milieux séchants, rarement inondés) :

Intitulé de l'unité de végétation	Code / intitulé CORINE	Code/intitulé Eur28	Statut	Phytosociologie	Caractéristiques stationnelles	Caractéristiques écologiques	Espèces indicatrices
Mésophile oligotrophe à Orge maritime	15.52 Prés salé à Juncus gerardi et Carex divisa	1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique	Intérêt communautaire	- Alopecurion utriculati Zeidler 1954 o Alopecuro bulbosi – Juncetum gerardii Bouzillé 1992	-Semble se situer plutôt en mésophile contrairement aux formations à Jonc de Gérard domine qui reste plutôt en mésohygrophile	-Formation de pelouse tassée oligotrophe dominée par l'Orge maritime.	<i>Hordeum marinum</i> , <i>Alopecurus bulbosus</i> , <i>Plantago coronopus</i> , <i>Chamaemelum nobile</i> , <i>Leontodon hispidus</i> , <i>Bellis perennis</i> .
Mésophile à Crételle et Renoncule âcre	38.1 Pâtures mésophiles		Néant	- Cynosurion cristati Tüxen 1947 o Lolio perennis – Cynosurenon cristati Jurko 1974 □ Cynosuro cristati – Lolietum perennis auct., non Braun-Bianquet & De Leeuw 1936 □ Cynosuro cristati – Trifolietum repentis O.Bolos 1967	Ce faciès se trouve principalement dans la partie nord du communal sur les parties les plus sèches.	-Formation de type prairial composée majoritairement de graminées, souvent rases mais, pouvant présenter des zones hautes (refus de pâturage)	<i>Cynosurus cristatus</i> , <i>Bellis perennis</i> , <i>Ranunculus acris</i> , <i>Lolium perenne</i> , <i>Trifolium repens</i>
Mésophile rudérale	87.1 Terrain en friche 87.2 Zones rudérales		Néant	- Sisymbietea officinalis Korneck 1974 o Sisymbion officinalis Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951 □ Brassico nigrae – Carduetum tenuiflori Bouzillé, de Foucault & Lahondière 1984	-Se situe sur les parties les plus mésophiles	-Cette formation végétale comprend de nombreuses plantes annuelles et bisannuelles tels que les Cirses	<i>Cirsium arvense</i> , <i>Cirsium vulgare</i> , <i>Centaurea calcitrapa</i>
Mésophile à Jonc glauque	37.241 Pâtures à grands juncos		Néant	- Mentho longifoliae – Juncion inflexi Th. Müller & Görs ex de Foucault 2008 o Pulicario dysentericae – Juncetum inflexi de Foucault 2006	-Se situe sur les abords du communal au niveau des bourrelets de curages ainsi que sur la parcelle ZL61 dite la parcelle aux oies.	-Peut avoir un aspect plus ou moins dense selon la proportion de Jonc glauque.	<i>Juncus inflexus</i> , <i>Lolium perenne</i> , <i>Agrostis stolonifera</i> , <i>Poa trivialis</i>

## 4.2. Fiches habitats

- ❖ La fiche individuelle par unité de végétation comprend les rubriques suivantes :
  - Code CORINE : intitulé exacte de la nomenclature CORINE, associé à son code
  - Cahiers d'habitats : intitulé exact du nom et code de l'habitat associés à l'unité de végétation tels qu'ils sont donnés dans les cahiers d'habitats
  - Phytosociologie : rattachement de l'unité de végétation aux associations végétales (ou alliances)
  - Surface : surface (en hectares) telle qu'elle est calculée par le SIG.
  - Relevés phytosociologiques : références aux n° des relevés phytosociologiques présentés dans le tableau diagonalisé
  - Caractéristiques : descriptif de la végétation structurant l'habitat et synthèse des principaux paramètres
  - Espèces indicatrices et accompagnatrices
  - Variabilité
  - Enjeux de conservation

## Milieu aquatique

**Intitulé et code CORINE :** 22.13 Eaux eutrophes & 22.4 Végétation aquatique

**Intitulé et code habitat :** 3150-4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels

**Statut :** L'habitat 3150-4 est considéré comme menacé en Europe (inscrit à l'Annexe I de la Directive habitats).

**Phytosociologie :** Classes des *Lemnetea minoris* et des *Potametea pectinati*

**Surface :** RNR = 0,41 ha ; ZL61 = 0,01 ha

**Relevés :** Cet habitat n'a pas fait l'objet de relevé, car il se situe en périphérie du site de la Réserve Naturelle Régionale. Il a juste fait l'objet d'observations sur sa composition végétale.

**Caractéristiques :** Cet habitat comprend les abreuvoirs, la baisse de Morusson ainsi que les baisses des ouvrages hydrauliques 1, 2 et 3 et les mares de la parcelle aux oies. Le communal est entouré d'un fossé appelé « fossé de ceinture » qui reçoit l'eau du communal évacuée via les différentes baisses en contact avec celui-ci. Ce fossé de ceinture alimente en eau les différents abreuvoirs du communal. Les baisses des ouvrages hydrauliques 1, 2 et 3 sont aussi classés en habitat vasière dénudée (Fiche n°2).

**Espèces indicatrices :** Cératophylle émergé *Ceratophyllum demersum*, Myriophille en épis *Myriophyllum spicatum*, *Lemna minor*, Spirodèle à plusieurs racines (*Spirodella polytriza*)

**Variabilités :** La végétation aquatique de ces milieux reste peu abondante sur les fossés de la périphérie du marais communal.

**Enjeux de conservation :** Les fossés ceinturant les prairies des marais arrière-littoraux centre-atlantiques ont connu une dégradation de leur état de conservation au cours des 3 dernières décennies avec notamment une gestion de l'eau plus efficace, mais plus brutale (avec des baisses des niveaux d'eau notamment en hiver très rapide et avec un niveau général maintenu très bas), l'accroissement de la population de ragondins, puis l'arrivée des écrevisses américaines ont détériorés les herbiers aquatiques. L'eau est aussi devenue plus turbide du fait du fouissage de ces espèces et de la disparition d'une grande partie de la végétation aquatique. Les jussies (*Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*) se développent depuis les berges des cours d'eau laissés disponibles et n'améliorent pas l'état de conservation de ses milieux en formant des herbiers denses et monospécifiques. Sur les fossés de ceinture, on observe quelques pieds de Jussie, sans que celle-ci n'occupe une place prépondérante.



Figure 3: Fossé de ceinture coté nord-est du communal

**Intitulé et code CORINE :** 22.34 Groupements amphibies méridionaux

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 3170-3 Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles

**Statut :** Habitat d'intérêt prioritaire inscrit à l'annexe 1 de la Directive Habitat.

**Phytosociologie :**

- *Heleocharis schoenoidis* Braun-Blanquet ex Rivas Goday 1956
  - o *Chenopodium –Atriplicetum salinae* Slavnic 1939
- *Lythrum tribracteati* Rivas Goday & Rivas-Martinez ex Rivas 1970



Figure 4: Vasière dénudée de l'ouvrage hydraulique 3

**Surface :** RNR = 0,06 ha

**Relevés :** 26 ; 47 ; 48 ; 49

**Caractéristiques écologiques :** les vases dénudées se situent au cœur des baisses les plus profondes, elles subissent une longue période d'inondation et une période exondation tardive. Elles sont peu végétalisées et caractérisées par des espèces annuelles et héliophiles. Sur la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire, ses vases dénudées se trouvent principalement aux niveaux des ouvrages hydrauliques OH1, OH2, OH3 ce dernier comprenant un nid de cigogne (pour le moment en exclos du pâturage).

Cet habitat est de répartition méditerranéo-atlantique et reste remarquable à ce titre. Il comprend le cortège des espèces les plus remarquables et patrimoniales du Marais poitevin.

**Espèces indicatrices :** l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), Salicaire à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*), Chénopode à feuilles grasses (*Chenopodium chenopodioides*), Arroche hastée (*Atriplex hastata*), Crypse faux-vulpin (*Crypsis alopecuroides*),

**Espèces accompagnatrices :** Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*), Eleocharis des marais (*Eleocharis palustris*), Menthe pouliot (*Mentha pulegium*), Renouée amphibie (*Persicaria amphibia*), Renoncule de Sardes (*Ranunculus sardous*), Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*).

**Variabilités :** Les ouvrages hydrauliques OH1 et OH2 sont soumis au pâturage seul OH3 est en exclos et par conséquent non soumis à l'influence du bétail. OH3 présente une importante population de Salicaire à trois bractées. Cette espèce est aussi présente à OH1 mais de façon nettement moins abondante et moins vigoureuse.

**Enjeux de conservation** : Cet habitat a une grande valeur patrimoniale par les espèces qui le composent. En effet, la salicaire à trois bractées, l'étoile d'eau ainsi que la Renoncule à feuilles d'ophioglosse bénéficient d'un statut de protection nationale et les populations du Marais Poitevin sont significatives à l'échelle nationale. De par son caractère hygrophile, ce type d'habitat est sensible aux piétinements surtout en début de saison de végétation (de mars à juin).



**Figure 6: Salicaire à 3 bractées**  
(*Lythrum tribracteatum*)



**Figure 5 : Etoile d'eau**  
(*Damasonium alisma*)

## Roselière basse

**Intitulé et code CORINE :** 53.14 Roselière basse

**Intitulé et code EUNIS :** C3.24 Communauté non graminoides de taille moyenne bordant l'eau

**Statut :** Néant

**Phytosociologie :**

- *Phragmiti australis* – *Magnocaricetea elatae*  
Klita Novak 1941
  - *Oenanthion aquaticae* Hejn ex Neuhausl 1959
    - *Butometum ombellati* Philippi 1973
  - *Phragmition communis* Kosh 1926



Figure 7 : Roselière basse de la parcelle aux oies

**Surface :** ZL61 = 0,15 ha

**Relevés :** 12 ; 13 ; 14

**Caractéristiques écologiques :** Formation ouverte composée d'un mélange d'hélophytes basses. Ces différentes espèces sont souvent mélangées ou bien définissent des habitats homogènes sur des proportions réduites de fossés. Ce type d'habitat a été rencontré sur la parcelle aux oies (ZL61).

**Espèces indicatrices :** Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*), Rubanier (*Sparganium erectum*), Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*),

**Espèces accompagnatrices :** Laiche des rives (*Carex riparia*), Menthe pouliot (*Mentha pulegium*),

**Variabilités :** communauté à butome en ombelle se trouvant sur la mare récemment creusée ou communauté à Iris faux acore se trouvant sur les fossés des anciennes terrés, plus ou moins atterris.



Figure 8 : Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*)

**Enjeux de conservation :** Au sein du Marais poitevin, cet habitat est susceptible d'être menacé par le curage des canaux et fossés notamment par les programmes systématiques de curage des fossés mais aussi par la connexion des baisses aux fossés. Cette parcelle venant d'être restaurée, le curage n'est donc pas encore envisagé.

Cependant cet habitat ne résiste pas à la pression de pâturage. Il risque de disparaître à terme de cette parcelle, soumise au pâturage bovin.

Lors de la prospection en juin 2017, 3 individus de Cuivré des marais ont été observés (papillon protégé, inscrit en annexe 2 de la Convention de Berne et en annexe 2 et 4 de la Directive Habitat).

## Herbier temporaire à Renoncules aquatiques (HRA)

**Intitulé et code CORINE :** 22.42 Végétations enracinées immergées

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 3150-1 Plan d'eau eutrophe avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes

**Statut :** Habitat d'intérêt communautaire (Directive habitat : annexe 1)

**Phytosociologie :**

Herbier dulçaquicoles des eaux peu profondes  
Callitricho-Batrachietalia Den Hartog & Segal



Figure 9: Herbier à Renoncules aquatiques

1964 ; Passarge 1978 :

- Alliance du *Zannichellion pedicellatae* Passarge 1964
  - o Association *Ranuculo droueti-Callitrichetum brutiae* Bouzillé 1988

**Surface :** RNR = 1,14 ha

**Relevés :** 1 ; 2 ; 3

**Caractéristiques écologiques :** Les herbiers à renoncules aquatiques se trouvent dans les fonds de baisses les plus hygrophiles. Cette formation est discontinue et variable selon les baisses. Son optimum de développement est en avril, il tend à disparaître au fur et à mesure de l'assèchement. Cet habitat se mélange à celui de l'hygrophile inférieur et laisse place à celui des vases dénudées, sur les quelques surfaces les plus profondes et les plus longtemps inondées du marais.



Figure 10: Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*)

**Espèces indicatrices :** Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*), Callitriche à fruits pédonculés (*Callitriche brutia*).

**Espèces accompagnatrices :** Eleocharis des marais (*Eleocharis palustris*), *Roripa amphibia*, *Roripa sylvestris*, Lentille minuscule (*Lemna minuscula*), Menthe pouillot (*Mentha pulegium*), Spirodèle à plusieurs racines (*Spirodella polyrisa*),

**Enjeux de conservation :** Cette association comprend la Renoncule de Drouet inscrite à l'annexe 3 « plantes en danger » de la Liste Rouge des Pays de Loire. La richesse de ce milieu dépend du caractère temporaire avec une alternance d'une phase inondée et d'une phase exondée. Une alimentation exclusive en eau de pluie (moins riche en éléments nutritifs et favorisant des conditions plus mésotrophes) serait préférable à une alimentation en eaux de fossés qui favoriserait l'arrivée d'espèces invasives. De par son caractère hygrophile, ce type d'habitat est sensible aux piétinements surtout en début de saison de végétation (de mars à juin).

## Hygrophile inférieur

**Intitulé et code CORINE :** 15.52 Prés salé à *Juncus gerardi* et *Carex divisa*

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 1410-3 Prairie subhalophile therm-oatlantique

**Intitulé et code EUNIS :** A2.523 Mediterranean short (*Juncus*), (*Carex*), (*Hordeum*) and (*Trifolium*) saltmeadows

**Statut :** Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat

**Phytosociologie :**

*Agrostietea stoloniferae*

- *Oenanthion fistulosae* de Foucault 2008
  - o *Eleocharito palustris* – *Oenanthetum fistulosae* de Foucault 2008



Figure 11: Hygrophile inférieur

**Surface :** RNR = 2,67 ha

**Relevés :** 5 ; 9 ; 16 ; 20

**Caractéristiques écologiques :** végétation dominée par l'*Eleocharis* des marais donnant une teinte vert foncé et un aspect de « brosse ». Cette structure comprend des micro-trouées favorables au développement d'herbier à renoncules aquatiques. La Glycérie flottante est plus ou moins présente dans ce groupement ce qui donne un aspect de prairie en été. Ce groupement se développe dans les parties les plus basses et les plus inondées des baisses.

Les formations à *Eleocharis* des marais peuvent aussi former des habitats de roselières basses, appartenant à une autre typologie de code, d'appellation et de classement phytosociologique. Lorsque l'*Eleocharis* des marais est accompagné du cortège des plantes de la prairie humide subhalophile, comme l'*Oenanthe* fistuleuse, la Renoncule à feuille d'ophioglosse, la Menthe pouliot, le Fluteau fausse renoncule, le *Myosotis* cespiteux...il est rattaché à l'*Eleocharo Oenanthetum* qui lui-même se situe dans l'*Oenanthion fistulosae*

**Espèces indicatrices :** Scribe des marais (*Eleocharis palustris*), *Oenanthe* fistuleuse (*Oenanthe fistulosae*), *Agrostis* stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*), Callitriche à fruits pédonculés (*Callitriche brutia*). Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*), Rorippe amphibie (*Rorippa amphibia*), Rorippe sylvestre (*Rorippa sylvestris*), Fluteau fausse renoncule (*Baldellia ranunculoides*), Etoile d'eau (*Damasonium alisma*)

**Espèces accompagnatrices :** Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*), Jonc articulé (*Juncus articulatus*),

**Variabilités :** Herbier à renoncules aquatiques plus ou moins présent (fiche n°4)

**Enjeux de conservation** : cet habitat abrite des espèces patrimoniales comme l'étoile d'eau et la renoncule à feuille d'ophioglosse, protégées et le Fluteau fausse renoncule. Cet habitat est propice aux oiseaux d'eau et limicoles. Il nécessite une durée d'inondation prolongée (jusqu'en juin). De par son caractère hygrophile, ce type d'habitat est extrêmement sensible aux piétinements surtout en début de saison de végétation (de mars à juin).

Le piétinement de cet habitat le détruit et le déstructure. Les pieds du bétail s'enfoncent, forment des trous, détruisent les formations d'Eleocharis. Cela produit des buttes étroites qui ressemblent à des mottureaux. Cet habitat est particulièrement dégradé sur le communal. Il y a tout un cortège d'espèces compagnes qui manque, comme l'Ache inondée, la Véronique casquée...et les espèces compagnes sont présentes mais peu développées, comme l'Oenanthe fistuleuse.



Figure 13: Hygrophile inférieur dégradé par le piétinement du bétail

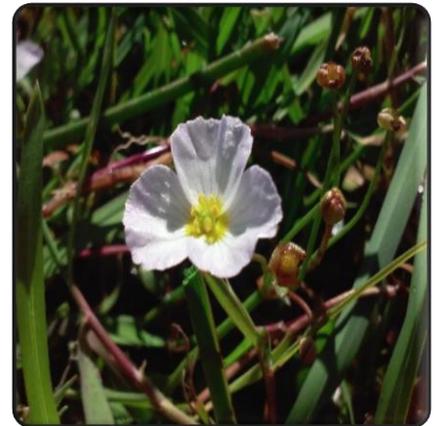


Figure 12: Fluteau fausse renoncule (*Baldelia ranunculoides*)

## Hygrophile moyen

**Intitulé et code CORINE :** 15.52 Prés salé à *Juncus gerardi* et *Carex divisa*

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique

**Intitulé et code EUNIS :** A2.523 Mediterranean short (*Juncus*), (*Carex*), (*Hordeum*) and (*Trifolium*) saltmeadows

**Statut :** Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat

### Phytosociologie :

- *Ranunculo ophioglossifolii* – *Oenanthion fistulosae* de Foucault 2008
- *Ranunculo ophioglossifolii* – *Menthetum pulegii* de Foucault 2008

**Surface :** RNR = 12,14 ha

**Relevés :** 11 ; 17 ; 31

**Caractéristiques écologiques :** cet habitat se trouve dans les baisses de durée d'inondation moyenne qui s'assèchent généralement en mai ou juin selon la pluviosité. Il a un aspect prairial dominé par la renoncule à feuille d'ophioglosse en début de saison. L'*Eleocharis* des marais reste présent mais n'est pas dominant. Le faciès de cet habitat est directement dépendant des caractéristiques d'inondation des baisses (durée, période d'assez, turbidité de l'eau...). Il constitue les plus grandes surfaces des baisses.

**Espèces indicatrices :** Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), Gaillet fragile (*Gallium debile*), Myosotis cespiteux (*Myosotis caespitosa*), Céraiste douteux (*Cerastium dubium*), Cardamine à petites fleurs (*Cardamine parviflora*), Trèfle de Michéli (*Trifolium michelianum*), Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*),

**Espèces accompagnatrices :** *Eleocharis* des marais (*Eleocharis palustris*), Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosae*), Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*)

**Variabilités :** lorsque la Glycérie flottante et l'Agrostis stolonifère sont dominantes et que les plantes à fleurs réduites, signe que le sol s'assèche plus rapidement dans la saison, l'habitat correspond au groupement hygrophile supérieur (voir fiche n° 7).

**Enjeux de conservation :** cet habitat accueille plusieurs plantes patrimoniales dont la Renoncule à feuilles d'ophioglosse, le Céraiste douteux, la Cardamine à petites fleurs, et le Trèfle de Michélie.



Figure 14: Hygrophile moyen



**Figure 17: Renoncule à feuilles  
d'ophioglosse  
(*Ranunculusophioglossifolius*)**



**Figure 15: Trèfle de Michélie  
(*Trifolium michelianum*)**



**Figure 16: Céraiste  
douteux (*Cerastium  
dubium*)**



**Figure 18: Oenanthe fistuleuse  
(*Oenanthefistulosae*)**

## Hygrophile supérieur

**Intitulé et code CORINE :** 15.52 Prés salé à *Juncus gerardi* et *Carex divisa*

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 1410-3  
Prairie subhalophile thermo-atlantique

**Intitulé et code EUNIS :** A2.523  
Mediterranean short (*Juncus*), (*Carex*), (*Hordeum*) and (*Trifolium*) saltmeadows

**Statut :** Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat

### Phytosociologie :

- *Ranunculo ophioglossifolii* – *Oenanthion fistulosae* de Foucault 2008
- *Ranunculo ophioglossifolii* – *Menthetum pulegii* de Foucault 2008

**Surface :** RNR = 3,07 ha ; ZL61 = 0,01 ha

**Relevés :** 8 ; 21 ; 29

**Caractéristiques écologiques :** cet habitat a un faciès plus asséchant que l'hygrophile moyen décrit en fiche n°6, mais la glycérie et l'agrostis stolonifère sont plus abondants dans ce groupement. Il se situe en bordure de baisse ou dans les baisses qui s'assèchent très rapidement, parfois malgré leur profondeur. La Renoncule à feuilles d'ophioglosse est peu ou pas présente.

**Espèces indicatrices :** Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*), Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)

**Espèces accompagnatrices :** Potentille des oies (*Potentilla anserina*), Trèfle fraise (*Trifolium fragiferum*), Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*), Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*).

**Variabilités :** On pourrait considérer cet habitat comme une forme dégradée (par manque de durée d'inondation) des formations de l'hygrophile moyen. Il se caractérise par une faible diversité spécifique. Cet habitat peut occuper des baisses profondes, en général étroites, mais à ressuyage très rapide, qui n'accumulent pas l'eau par un vidage dans les fossés.

**Enjeux de conservation :** ce groupement n'abrite que très ponctuellement une espèce patrimoniale, la Renoncule à feuille d'ophioglosse. Comme il est moins humide que les groupements hygrophile inférieur et moyen, il semble moins impacter par le piétinement du bétail. On peut cependant y observer des formations de mottureaux.



Figure 19: Hygrophile supérieur

## Mésohygrophile à Renoncule sarde

**Intitulé et code CORINE :** 15.52 Prés salé à *Juncus gerardi* et *Carex divisa*

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 1410-3  
Prairie subhalophile therm-oatlantique

**Intitulé et code EUNIS :** A2.523  
Mediterranean short (*Juncus*), (*Carex*), (*Hordeum*) and (*Trifolium*) saltmeadows

**Statut :** Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat



Figure 20: Mésohygrophile à Renoncule sarde

### Phytosociologie :

- *Agrostietea stoloniferae* Oberdorfer 1983
  - *Oenanthion fistulosae* de Foucault 2008
    - *Ranunculo – Alopecuretum geniculatii* Tüxen 1937
  - *Alopecurion utriculati* Zeidler 1954
    - *Trifolio maritimi – Oenanthetum silaifoliae* Dupont 1954 ; de Foucault 2008

**Surface :** RNR = 97,10 ha ; ZL61 = 1,10 ha

**Relevés :** 4 ; 6 ; 7 ; 18 ; 22 ; 36

**Caractéristiques écologiques :** Ce faciès est situé en dehors des baisses et couvre une surface importante surtout dans la partie centrale du communal.

**Espèces indicatrices :** Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*), Trèfle maritime (*Trifolium squamosum*), Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*)

**Espèces accompagnatrices :** Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Potentille des oies (*Potentilla anserina*), Gaudinie (*Gaudinia fragilis*), Crételle (*Cynosurus cristatus*), Pâturin commun (*Poa trivialis*)

**Variabilités :** Il peut se trouver en zone plane ou en zone à mottureaux, en sommet ou en pied du mottureau, suivant les secteurs. On pourrait parfois confondre cet habitat avec celui plus mésophile à Renoncule acre.

**Enjeux de conservation :** ce groupement ne comporte pas d'espèces patrimoniales. Cependant, il reste emblématique des marais arrière littoraux et participe de façon importante à la composition du paysage.

## Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard

**Intitulé et code CORINE :** 15.52 Prés salé à *Juncus gerardi* et *Carex divisa*

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique

**Intitulé et code EUNIS :** A2.523 Mediterranean short (*Juncus*), (*Carex*), (*Hordeum*) and (*Trifolium*) saltmeadows

**Statut :** Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat

**Phytosociologie :**

- *Alopecurion utriculati* Zeidler 1954
  - o *Alopecuro bulbosi – Juncetum gerardii* Bouzillé 1992

**Surface :** RNR =0,74 ha

**Relevés :** 10 ; 28 ; 38 ; 44 ; 45 ; 46

**Caractéristiques écologiques :** habitat des prairies inondables mésohygrophiles des marais subsaumâtres, il occupe les niveaux topographiques intermédiaires souvent au contact des baisses sur des sols à salinité et sodicité élevées. Ce faciès est caractérisé par une forte proportion de Jonc de Gérard associé au Vulpin bulbeux et au Trèfle pied d'oiseau. La dominance du Jonc de Gérard donne un aspect vert foncé assez facilement repérable en début de saison de végétation. L'habitat occupe des surfaces plutôt limitées mais parfois linéaires, le long des formations de l'hygrophile moyen. Il est plus abondant dans la partie ouest du communal. Cet habitat se développe sur un sol bien tassé et compact, oligotrophe. Il n'y a pas de mottureaux au niveau de cet habitat.

**Espèces indicatrices :** Jonc de Gérard (*Juncus gerardi*), Orge maritime (*Hordeum marinum*), Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*), Lepture raide (*Parapholis strigosa*), Trèfle pied d'oiseaux (*Trifolium ornithopodioides*), Trèfle renversé (*Trifolium resupinatum*), Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*), Buplèvre tenu (*Bupleurum tenuissimum*)

**Espèces accompagnatrices :** Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*), Orge faux seigle (*Hordeum secalinum*), *Leontodon taraxacoides*.

**Variabilités :** lorsque le Jonc de Gérard est peu ou pas présent le milieu sera plutôt classé dans le mésophile oligotrophe à Orge maritime (voir fiche 10). Leurs distinctions est parfois délicate sur le terrain.

**Enjeux de conservation :** Ce groupement est favorisé par le pâturage qui par le tassement du sol fait remonter le sel par capillarité. Il dénote le caractère halophile passé du site. Il comporte deux espèces patrimoniales le Trèfle pied d'oiseaux et le Buplèvre tenu, inscrit sur la liste rouge des Pays de Loire. Cet habitat semble stable sur le marais.



Figure 21 : Inflorescences de Jonc de Gérard



Figure 22 : Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard

**Intitulé et code CORINE :** 15.52 Prés salé à *Juncus gerardi* et *Carex divisa*

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique

**Intitulé et code EUNIS :** A2.523 Mediterranean short (*Juncus*), (*Carex*), (*Hordeum*) and (*Trifolium*) saltmeadows

**Statut :** Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat

**Phytosociologie :**

- *Alopecurion utriculati* Zeidler 1954
  - o *Caricidivisae* – *Lolietum perennis* de Foucault 2008

**Surface :** RNR = 15,36 ha

**Relevés :** 19 ; 24 ; 37

**Caractéristiques écologiques :** cet habitat dominé par des graminées avec une forte proportion de Laiche divisée, forme des "taches" plus foncées bien visibles en début de saison de végétation (avril-mai). Cette espèce dominante donne un aspect vert jaunâtre à l'habitat. Ce faciès se trouve en contact des formations mésophiles inférieurs à Jonc de Gérard, au-dessus des baisses sur les parties les plus hautes des parcelles (hormis les bourrelets de curage).



Figure 23: Mésophytophilie supérieure à *Carex divisa*

**Espèces indicatrices :** Laiche divisée (*Carex divisa*), Ray-gras anglais (*Lolium perenne*), Orge faux seigle (*Hordeum secalinum*), Trèfle maritime (*Trifolium squamosum*)

**Espèces accompagnatrices :** Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*), Crételle (*Cynosurus cristatus*), Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*), Géranium à feuille découpée (*Geranium dissectum*), Gesse de nissolle (*Lathyrus nissolia*), Brome en grappe (*Bromus racemosus*),

**Variabilités :** La répartition de cet habitat sur la RNR du Poiré est particulièrement remarquable par une délimitation bien nette avec souvent des formes circulaires. Ce n'est pas banal sur les secteurs du Marais Poitevin. Habituellement les formations à *Carex divisa* constituent la trame de fond de la prairie.

Nous avons remarqué qu'il y a très peu de mottureaux dans les formations à *Carex divisa*.

**Enjeux de conservation :** Cette association est synendémique des marais arrière littoraux centre-atlantique et participe à l'originalité phytocénotique et paysagère de ces milieux. Cet habitat est susceptible d'accueillir l'Iris batard *Iris spuria* (bénéficiant d'un statut de protection régional) mais cette espèce n'est pas répertoriée sur le communal.

## Mésophile Oligotrophe à Orge maritime

**Intitulé de l'habitat :** Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard

**Intitulé et code CORINE :** 15.52 Prés salé à *Juncus gerardi* et *Carex divisa*

**Intitulé et code cahier d'habitat :** 1410-3 Prairie subhalophile thermo-atlantique

**Intitulé et code EUNIS :** A2.523 Mediterranean short (*Juncus*), (*Carex*), (*Hordeum*) and (*Trifolium*) saltmeadows

**Statut :** Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat

**Phytosociologie :**

- *Alopecurion utriculati* Zeidler 1954
  - o *Alopecuro bulbosi* – *Juncetum gerardii* Bouzillé 1992

**Surface :** RNR = 22,68 ha

**Relevés :** 27 ; 39 ; 43



Figure 24: Mésophile oligotrophe à Orge maritime

**Caractéristiques écologiques :** Formation de pelouse tassée oligotrophe dominée par l'Orge maritime. Elle semble se situer plutôt en mésophile contrairement aux formations à Jonc de Gérard domine qui reste plutôt en mésohygrophile. Sur le communal du Poiré-sur-Velluire, cet habitat se trouve principalement sur la partie ouest et centrale du marais et côtoie souvent l'habitat mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard.

**Espèces indicatrices :** Orge maritime (*Hordeum marinum*), Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*), Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*), Camomille romaine (*Chamaemelum nobile*), *Leontodon hispidus*, *Bellis perennis*.

**Espèces accompagnatrices :** Jonc de Gérard (*Juncus gerardi*), Trèfle pied d'oiseaux (*Trifolium ornithopodioides*), Trèfle renversé (*Trifolium resupinatum*), Orge faux seigle (*Hordeum secalinum*), Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*)

**Variabilités :** L'Orge maritime se développe tardivement mais devient abondant. L'habitat s'apparente à celui à Jonc de Gérard. Il en a été séparé, bien que la limite soit parfois ténue, par l'absence du Jonc de Gérard, la présence de la Camomille romaine et la forte densité de Pâquerette et de Liondent.

**Enjeux de conservation :** Cet habitat semble stable sur le marais, voire une conséquence de la pression de pâturage.

## Mésophile à Crételle et Renoncule âcre

**Intitulé et code CORINE** : 38.1 Pâtures mésophiles

**Intitulé et code EUNIS** : E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage

**Statut** : Néant

**Phytosociologie** :

- *Cynosurion cristati* Tuxen 1947
  - o *Lolium perennis* – *Cynosurenion cristati* Jurko 1974
    - *Cynosuro cristati* – *Lolietum perennis* auct., non Braun-Blanquet & De Leeuw 1936
    - *Cynosuro cristati* – *Trifolietum repentis* O.Bolos 1967

**Surface** : RNR = 57,22 ha

**Relevés** : 25 ; 32 ; 41 ; 42

**Caractéristiques écologiques** : formation de type prairial composée majoritairement de graminées, souvent rases mais, pouvant présenter des zones de refus. Ce faciès se trouve principalement dans la partie nord du communal.

**Espèces indicatrices** : Crételle (*Cynosorus cristatus*), Pâquerette (*Bellis perennis*), Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), Ray gras anglais (*Lolium perenne*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*)

**Espèces accompagnatrices** : Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Potentille des oies (*Potentilla anserina*), Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*), Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*), Géranium à feuille découpée (*Geranium dissectum*), Trèfle maritime (*Trifolium squamosum*), Trèfle fraise (*Trifolium fragiferum*), Brunelle laciniée (*Prunella laciniata*), Cirse des champs (*Cirsium arvense*), Cirse commun (*Cirsium vulgare*)

**Variabilités** : Dans les zones à mottureaux cet habitat se retrouve sur les buttes alors que le bas des mottureaux s'apparente à du mésohygrophile à Renoncule sarde.

**Enjeux de conservation** : Eviter le surpâturage et le surpiétinement qui sont susceptibles de créer des trouées propices au développement des espèces problématiques tels que le Cirse commun et le Cirse des champs.



Figure 26: Mésophile à crételle et pâquerette  
photographie réalisée en mars

Figure 26: Mésophile à crételle et pâquerette  
photographie réalisée en juillet

## Mésophile Rudérale

**Intitulé et code CORINE** : 87.1 Terrain en friche

87.2 Zones rudérales

**Statut** : Néant

**Phytosociologie** :

- *Sisymbrietea officinalis* Korneck 1974
  - *Sisymbrio officinalis* Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951
    - *Brassico nigrae* – *Carduetum tenuiflori* Bouzillé, de Foucault & Lahondère 1984



Figure 27: Mésophile rudérale

**Surface** : RNR = 25,75 ha ; ZL61 = 0,13 ha

**Relevés** : 23 ; 30 ; 35 ; 40

**Caractéristiques écologiques** : Cette formation végétale comprend de nombreuses plantes annuelles et bisannuelles tels que les Cirses. En zone à mottureaux, cet habitat présente une végétation différente entre la partie haute du mottureau et la partie basse. La partie haute abrite une végétation plus mésophile avec les Cirses et la partie basse abrite une végétation mésohygrophile ou hygrophile avec la Renoncule sarde.

Le faciès plat (sans mottureau) se trouve sur les abords du communal c'est-à-dire le long des abreuvoirs ou des zones de contention.

**Espèces indicatrices** : Cirse des champs (*Cirsium arvense*), Cirse commun (*Cirsium vulgare*), Centaurée chausse-trappe (*Centaurea calcitrapa*)

**Espèces accompagnatrices** : Pâquerette (*Bellis perennis*), Renoncule acre (*Ranunculus acris*), Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Potentille des oies (*Potentilla anserina*), Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*), Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*), Géranium à feuille découpée (*Geranium dissectum*), Gesse de nissolle (*Lathyrus nissolia*), Trèfle maritime (*Trifolium squamosum*), Brunelle laciniée (*Prunella laciniata*), Ray-gras anglais (*Lolium perenne*), Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*), Pâturin commun (*Poa trivialis*)

**Variabilités** : cet habitat présente deux faciès différents en zone plane et en zone à mottureaux, bien qu'il soit plus apparenté dans les zones à mottureaux.

**Enjeux de conservation** : Cet habitat est riche en fleurs et attire de nombreux insectes (Lépidoptères, Hyménoptères, Orthoptères, Diptères, Hémiptères). Il n'est pas rare de voir des rapaces survoler les zones à mottureaux car elle contient de nombreux petits mammifères. La Centaurée chausse-trappe (patrimoine en Pays de Loire) est présente sur cet habitat (faciès plat), elle se développe sur les zones hautes notamment sur les buttes

autour des abreuvoirs et aux abords des zones de contention. D'un point de vue biodiversité et pour le milieu naturel la présence des Cirses (Chardons) n'est pas problématique et ne justifie pas une intervention de destruction.



**Figure 28: insectes sur une fleur de Cirse des champs**



**Figure 29: Centaurée chausse-trappe (*Centaurea calcitrapa*)**

## Mésophile à Jonc glauque

**Intitulé et code CORINE :** 37.241 Pâtures à grands joncs

**Intitulé et code EUNIS :** E3.441 Pâture à grands Joncs

**Statut :** Néant

**Phytosociologie :**

- *Mentho longifoliae* – *Juncion inflexi*  
Th. Müller & Görs ex de Foucault 2008
  - o *Pulicario dysentericae* –  
*Juncetum inflexi* de Foucault  
2006



Figure 30: Mésophile à Jonc glauque

**Surface :** RNR = 3,74 ha ; ZL61 = 0,01 ha

**Relevés :** 15 ; 33 ; 34

**Caractéristiques écologiques :** cet habitat se situe sur les abords du communal au niveau des bourrelets de curages ainsi que sur la parcelle ZL61 dite la parcelle aux oies. Il peut avoir un aspect plus ou moins dense selon la proportion de Jonc glauque. En été, cet habitat forme une pelouse rase entre les zones hautes et denses (refus de pâturage) composées essentiellement des touffes de Jonc glauque. Sur la parcelle aux oies, on note la présence d'espèce plus hygrophile avec l'Iris faux acore, la lysimaque nummulaire et la pulicaire dysentérique.

**Espèces indicatrices :** Jonc glauque (*Juncus inflexus*), Ray-gras anglais (*Lolium perenne*), Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Agrostis capillaire, Pâturin commun (*Poa trivialis*)

**Espèces accompagnatrices :** Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*), Géranium à feuille découpée (*Geranium dissectum*), Renoncule acre (*Ranunculus acris*), Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Trèfle des prés (*Trifolium pratensis*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*), Trèfle maritime (*Trifolium squamosum*), Brunelle laciniée (*Prunella laciniata*), Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), Lysimaque nummulaire (*Lysimachia nummularia*), Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*)

**Variabilités :** Cet habitat présente deux faciès ; un plutôt mésophile sur le communal lié à la position topographique sur les bourrelets de curage et un peu plus hygrophile sur la parcelle aux oies.

**Enjeux de conservation :** Cet habitat ne présente pas d'enjeu particulier de conservation.

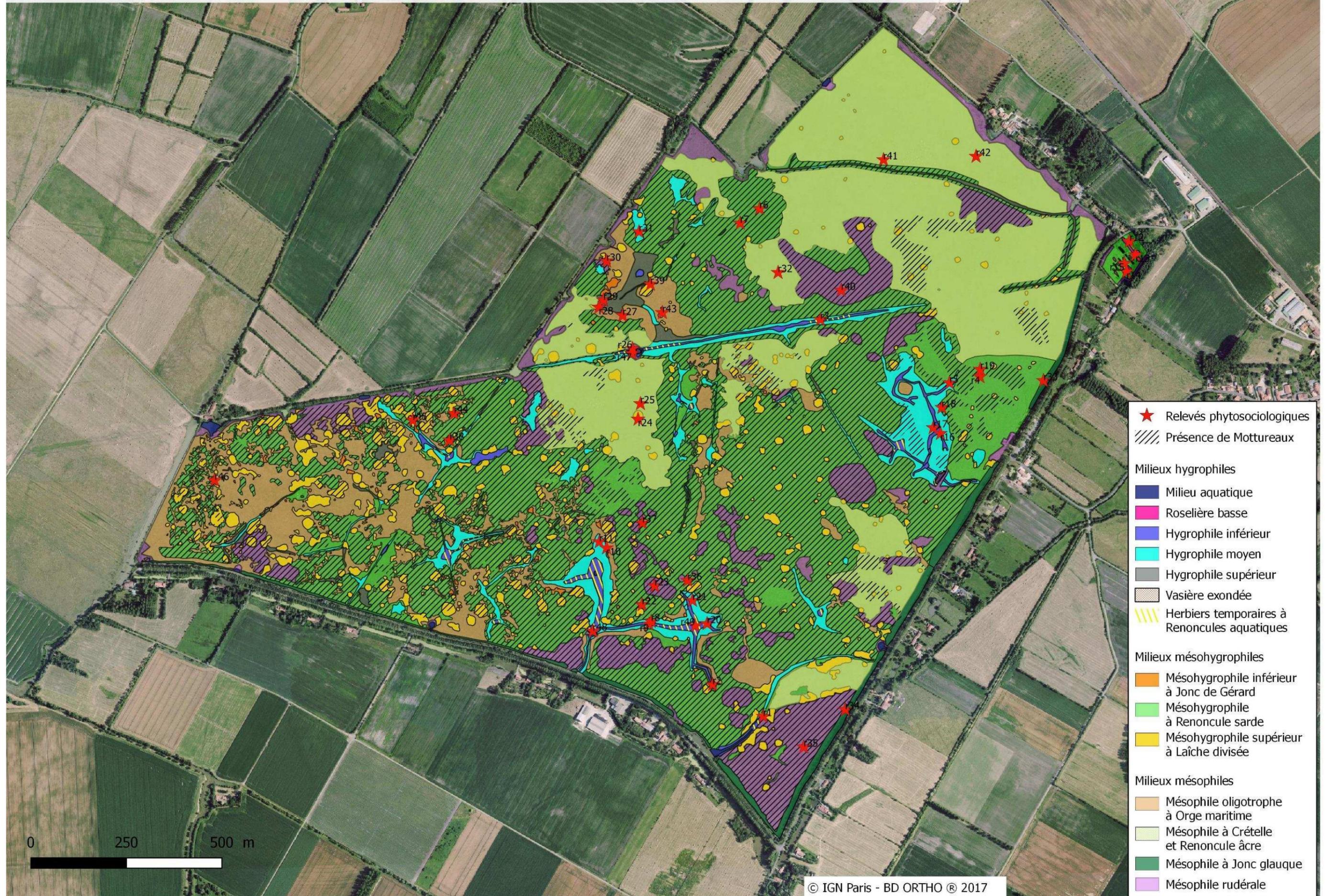
### **4.3. Présentation cartographique des habitats**

La cartographie de l'ensemble de ces habitats est présentée sur une seule et même vue au format A3, à une échelle du 1/9000<sup>ème</sup>, ci-après. Cette échelle donne une vue d'ensemble, mais ne permet pas de repérer précisément les unités de végétation, surtout celles de faible étendue.

C'est pourquoi, en annexe 4, vous trouverez un atlas de cette carte décomposée en 12 planches au format A4 et à l'échelle du 1/2000<sup>ième</sup>. La lecture et le repérage des habitats y est de ce fait plus lisible. Une sortie en format A0 est envisageable, à partir du projet Qgis.

Sur ces cartes figurent la localisation et numérotation des relevés phytosociologiques, dont les résultats sont présentés en annexe 3.

# Carte des unités de végétation de la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire et de la parcelle aux oies au 1 : 9000 ème - 2017 Elsa Sourdril - Eliane Déat



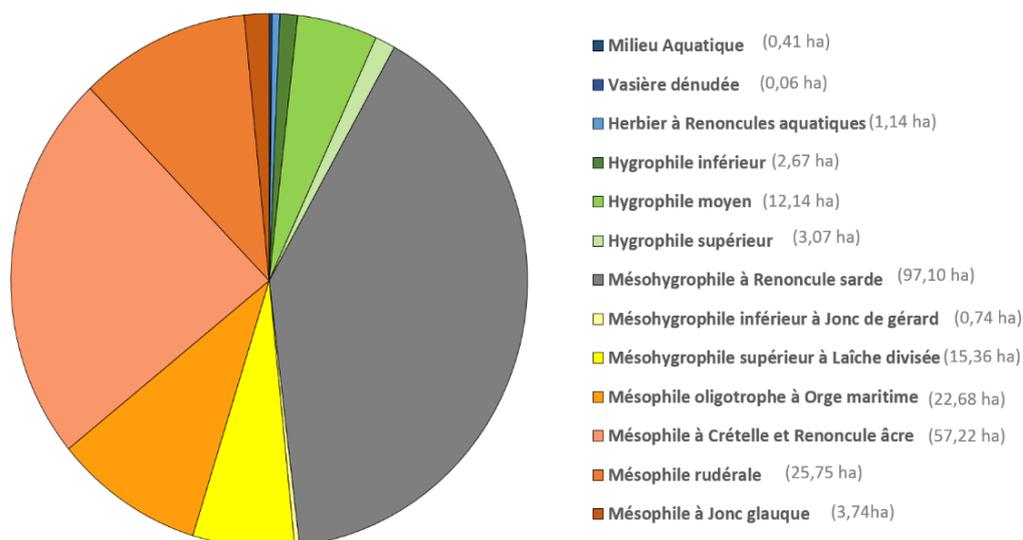
#### 4.4. Surface et proportion des habitats

Les surfaces ont été calculées à l'aide du logiciel de SIG QGIS 2.18.4 (tableau 1).

**Tableau 1 : Surfaces des habitats (RNR et parcelle aux oies)**

	N°relevés	Surface de la RNR (ha)	Surface parcelle aux oies (ha)	Surface total (ha)
Milieu Aquatique	-	0,41	0,01	0,42
Vasière dénudée	R26 ; R47; R48 ; R49	0,06		0,06
Roselière basse	R12 ; R13 ; R14		0,15	0,15
Hygrophile inférieur	R5 ; R9 ; R16 . R20	2,67		2,67
Herbier à Renoncles aquatiques	R1 ; R2 ; R3	1,14		1,14
Hygrophile moyen	R11 ; R17 ; R31	12,14		12,14
Hygrophile supérieur	R8 ; R21 ; R29	3,07	0,01	3,08
Mésogyrophile à Renoncule sarde	R4 ; R6 ; R7 ; R18 ; R22 ; R36	97,10	1,10	98,00
Mésogyrophile inférieur à Jonc de gérard	R10 ; R28 ; R38 ; R44 ; R45 ; R46	0,74		0,74
Mésogyrophile supérieur à Laïche divisée	R19 ; R24 ; R37	15,36		15,36
Mésophile oligotrophe à Orge maritime	R27 ; R39 ; R43	22,68		22,68
Mésophile à Crételle et Renoncule âcre	R25 ; R32 ; R41 ; R42	57,22		57,22
Mésophile rudérale	R23 ; R30 ; R35 ; R40	25,75	0,13	25,88
Mésophile à Jonc glauque	R15 ; R33 ; R34	3,74	0,01	3,74
<b>Total</b>		<b>240,87</b>	<b>1,40</b>	<b>242,08</b>

Les habitats vasières dénudées et herbiers à renoncles aquatiques sont grisées dans ce tableau car ils correspondent aux habitats temporaires. Les herbiers à renoncles aquatiques sont particulièrement développés dans les zones les plus en eau des baisses (classées en hygrophile inférieur) et particulièrement au pied des 3 ouvrages hydrauliques du communal. Cet habitat a la particularité de disparaître en milieu de saison de végétation. Au contraire, les vasières dénudées apparaissent plus tardivement au niveau des milieux aquatiques en assec.



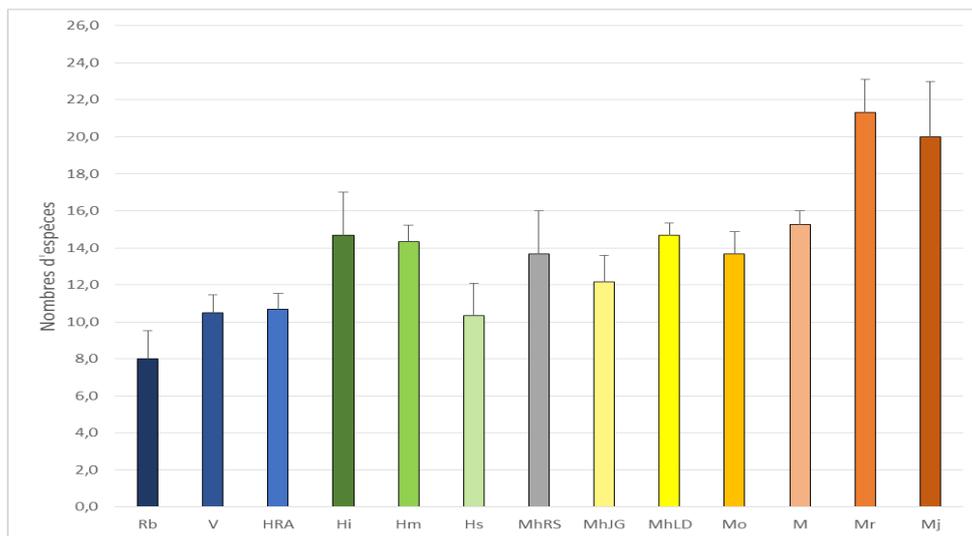
**Figure 31 : Répartition des habitats présents au sein de la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire**

La RNR se compose de 13 unités de végétation, la figure 3 illustre leur répartition. Les couleurs ont été choisies en fonction du niveau hydrique, des nuances de bleu pour les milieux les plus humides, de vert pour les milieux humides, de gris et de jaune pour les milieux mésohygrophiles et des nuances d'orange pour les milieux mésophiles.

Sur cette figure, nous pouvons voir que la RNR comporte 2 habitats dominants : mésohygrophile à Renoncule sarde à 40 % et mésophile à Crételle et Renoncule âcre à 24%. L'habitat mésophile rudérale est lui aussi très présent au sein de la RNR et représente 10 % du territoire. Les zones hygrophiles (inférieur, moyen et supérieur) représentent 7% de la RNR. L'habitat mésohygrophile supérieur à Laïche divisée est présent sur 6% du territoire de la RNR. Les zones à herbiers à Renoncules aquatiques ainsi que les zones de vasières dénudées représentent quant à elles que 0,5% du marais communal. L'habitat mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard représente 0,3 % de la surface de la RNR alors que le mésophile à Orge maritime représente 9% du territoire.

#### **4.5. Richesse spécifique et intrinsèque des habitats**

Les 49 relevés phytosociologiques réalisés ont permis de répertorier 112 espèces végétales. D'autres espèces ont été observées en dehors de ces relevés (liste complète dans le rapport botanique sur les espèces patrimoniales). La moyenne des espèces rencontrées sur chaque habitat a été calculée (+ erreur standard) (fig.4). Les mottureaux n'ont pas été pris en considération dans cette partie, ils seront abordés dans la partie 5.



Rb	Roselière basse
V	Vasière dénudée
HRA	Herbier à Renoncules aquatiques
Hi	Hygrophile inférieur
Hm	Hygrophile moyen
Hs	Hygrophile supérieur
MhRS	Mésogyrophile à Renoncule sarde
MhJG	Mésogyrophile inférieur à Jonc de Gérard
MhLD	Mésogyrophile supérieur à Laiche divisée
Mo	Mésophile oligotrophe à Orge maritime
M	Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
Mr	Mésophile rudérale
Mj	Mésophile à Jonc glauque

**Figure 32 : Richesse spécifique moyenne des différents habitats (+Erreur Standard)**

Sur cette figure, on peut voir que les habitats mésophile rudérale (Mr) et mésophile à Jonc glauque (Mj) comportent le plus d'espèces, leur moyenne est supérieure ou égale à 20 espèces. L'habitat roselière basse (Rb) est le milieu qui obtient la plus faible moyenne avec environ 8 espèces. Les habitats vasière dénudée (V), herbier à renoncules aquatiques (HRA) et hygrophile supérieur (Hs) comportent eux aussi peu d'espèce avec une moyenne légèrement supérieur à 10. Les habitats mésohygrophile à Renoncule sarde (MhRS), mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard (MhJG) et mésophile oligotrophe (Mo) obtiennent une moyenne légèrement supérieure ou égale à 12 espèces. Les habitats hygrophile inférieur (Hi), hygrophile moyen (Hm), mésohygrophile à Laiche divisée (MhLD) et mésophile à Crételle et Renoncule âcre (M) se trouvent avec une moyenne d'environ 14 espèces.

**! Le nombre d'espèces par milieux n'est pas un indicateur de la valeur de l'habitat.**

#### 4.6. Valeur communautaire du site

Il faut aussi considérer la valeur intrinsèque de la communauté végétale, plus ou moins rare ou caractéristique des marais atlantiques. Le tableau descriptif des habitats au paragraphe 4.1 fait ressortir les habitats reconnus d'intérêt communautaire, soit 10 habitats sur 14, couvrant 65 % du communal, soit presque les deux tiers du site.

**Le tableau montre que 7 unités de végétation se rattachent à l'habitat « prairies subhalophiles thermo-atlantiques », décrit au paragraphe 2.1. Il met également en avant l'intérêt des habitats aquatiques(2) et des vasières dénudées, seul habitat d'intérêt prioritaire.**

### 5. Les mottureaux et leurs spécificités

La surface occupée par des mottureaux a pu être calculée avec l'aide du logiciel QGIS. Ce microrelief a été observé uniquement sur le territoire de la RNR. Ainsi 127 ha sont concernés par ce phénomène (soit 53 % du territoire). Le logiciel de SIG a également permis de connaître la répartition des mottureaux par habitat (figure 5). Sur cette figure, nous pouvons voir que 68 % des mottureaux se situent dans l'habitat mésohygrophile à Renoncule sarde et que 24 % des mottureaux se trouvent au sein de l'habitat mésophile rudérale.

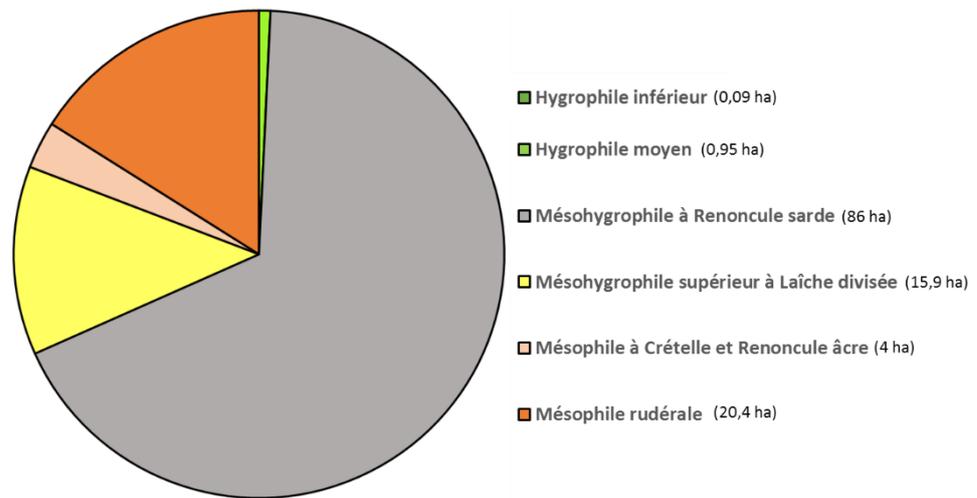


Figure 33 : Répartition des mottureaux par type d'habitat

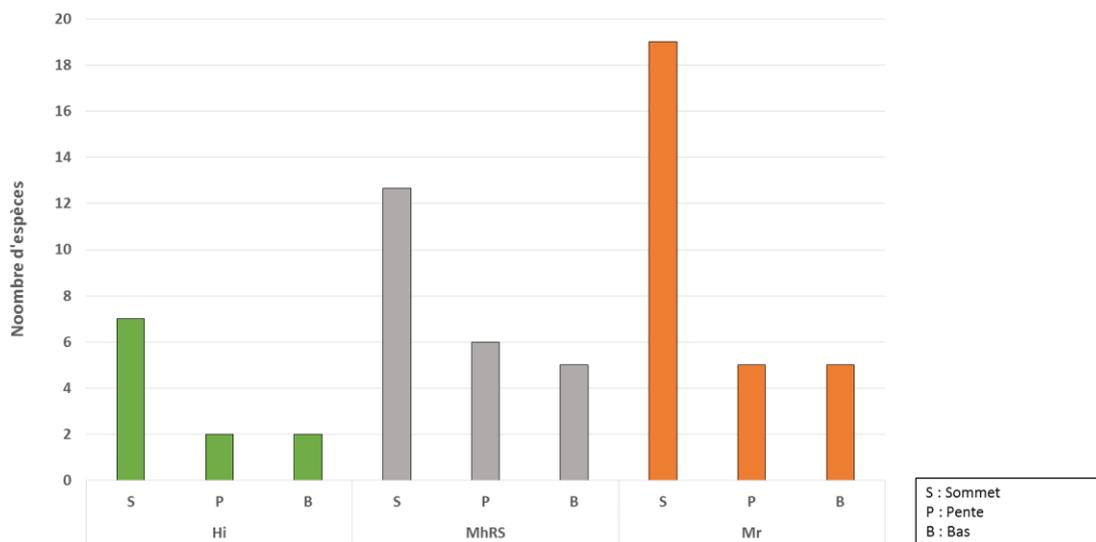


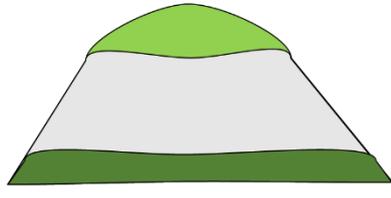
Figure 34 : Richesse spécifique des différentes parties des mottureaux selon les types d'habitat

5 relevés phytosociologiques comprenant une distinction pour les parties basses, les parties en pente et les sommets ont été effectués sur des surfaces à mottureaux (R4 ; R5 ; R6 ; R7 ; R40). Les distinctions des différentes parties permettent d'appréhender la richesse spécifique pour chacune d'entre elles (fig.6). Sur la figure 6, nous pouvons voir que les mottureaux de chaque type d'habitat comportent une richesse spécifique plus élevée au sommet allant de 19 espèces pour les mottureaux de l'habitat mésophile rudérale à 7 espèces pour les mottureaux de l'habitat hygrophile inférieur. Les pentes et les bas des mottureaux contiennent moins d'espèces surtout en ce qui concerne les mottureaux de l'habitat hygrophile inférieur qui ne cumule que 2 espèces pour les bas et 2 espèces pour les pentes.

Toutes les unités de végétation comprenant des mottureaux n'ont pas été prises en considération. Il n'est donc pas possible de tirer des conclusions pertinentes sur le cortège floristique des complexes à mottureaux. Cependant voici un essai de représentations des différents complexes à mottureaux que l'on peut rencontrer sur le site. Il serait intéressant de mener une étude plus détaillée sur les spécificités floristiques des mottureaux des différents habitats.

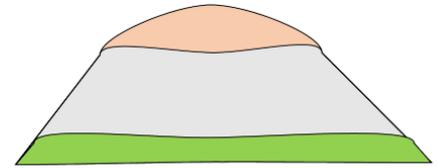
Complexe « mottureaux » sur habitat hygrophile

- Sommet :**  
 Végétation hygrophile moyen :  
 -*Eleocharis palustris*  
 -*Oenanthe fistulosa*  
 -*Trifolium fragiferum*  
 -*Rumex crispus*  
 -*Alopecurus bulbosus*  
 -*Plantago media*
- Pente :**  
 Végétation mésohygrophile :  
 -*Agrostis stolonifera*  
 -*Ranunculus sardous*
- Bas :**  
 Végétation hygrophile :  
 -*Ranunculus ophioglossifolius*  
 -*Agrostis stolonifera*



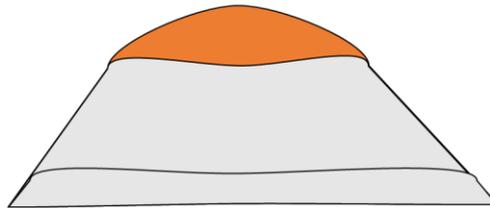
Complexe « mottureaux » sur habitat mésohygrophile

- Sommet :**  
 Végétation mésophile :  
 -*Bellis perennis*  
 -*Geranium dissectum*  
 -*Ranunculus bulbosus*  
 -*Trifolium fragiferum*  
 -*Alopecurus bulbosus*  
 -*Cerastium glomeratum*  
 -*Dactylis glomerata*  
 -*Gaudinia fragilis*  
 -*Potentilla reptans*  
 -*Trifolium repens*
- Pente :**  
 Végétation mésohygrophile :  
 -*Agrostis stolonifera*  
 -*Ranunculus sardous*  
 -*Festuca pratensis*
- Bas :**  
 Végétation mésohygrophile à tendance hygrophile :  
 -*Ranunculus sardous*  
 -*Mentha pulegium*  
 -*Agrostis stolonifera*  
 -*Poa trivialis*



Complexe « mottureaux » sur habitat mésophile rudérale

- Sommet :**  
 Végétation mésophile rudérale :  
 -*Cirsium arvense*  
 -*Cirsium vulgare*  
 -*Potentilla reptans*  
 -*Bellis perennis*  
 -*Geranium dissectum*  
 -*Hordeum secalinum*  
 -*Cerastium glomeratum*  
 -*Ranunculus bulbosus*  
 -*Gaudinia fragilis*
- Pente :**  
 Végétation mésohygrophile :  
 -*Agrostis stolonifera*  
 -*Ranunculus sardous*  
 -*Ranunculus repens*  
 -*Festuca pratensis*
- Bas :**  
 Végétation mésohygrophile :  
 -*Ranunculus sardous*  
 -*Agrostis stolonifera*  
 -*Potentilla anserina*  
 -*Poa trivialis*



## Conclusion et perspectives

La cartographie des habitats naturels de la RNR du marais communal du Poiré-sur-Velluire et de la parcelle aux oies constitue un premier état de référence en 2017.

14 unités de végétation ont été décrites et cartographiées s'inscrivant dans 8 habitats Corine Biotope et 4 habitats d'intérêt communautaire.

Ce travail a démontré l'importance patrimoniale du site au regard de ses habitats dont 10 sur 14 (sur 65 % de la surface) correspondent à un habitat d'intérêt européen inscrit à l'annexe 1 de la Directive Habitat.

Les zones hygrophiles (inférieur, moyen et supérieur) représentent 7% de la surface de la RNR.

L'intensité et la période de pâturage jouent un rôle important dans la gestion conservatoire d'un site naturel pâturé. Sur la RNR, les animaux sont mis en pâture à partir de mi-avril à un taux de chargement élevé (d'environ 2 UGB/ha). Nous avons pu constater une forte dégradation des zones hygrophiles très meubles et fragiles au printemps.

Il est intéressant de maintenir la gestion pastorale de la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire, mais il conviendrait de prendre des mesures pour limiter la dégradation des habitats hygrophiles pour leur conservation ainsi que les plantes patrimoniales qu'ils abritent.

Nous proposons pour cela une carte d'action à titre indicatif, présentée également dans le rapport sur les espèces patrimoniales.

Les baisses de ce marais sont étroites et peu profondes ce qui n'incite pas les animaux à les contourner. Sur la période du printemps 2017, nous avons pu observer qu'à certains endroits du communal les zones hygrophiles ont un aspect « labouré ». Les observations de l'aspect des zones hygrophiles et de leurs flores spécifiques représentent de bons indicateurs de l'état de conservation d'un milieu.

La gestion hydraulique est aussi très importante pour la diversité floristique. Nous avons pu remarquer que les espèces à haute valeur patrimoniale se trouvent sur les zones hygrophiles qui représentent moins de 10 % du site. L'amélioration des capacités de rétention d'eau représente donc un enjeu supplémentaire dans le maintien de la richesse floristique présente. De plus les zones à chardons ne se développent pas sur les parties hygrophiles et mésohygrophiles de la RNR, mais uniquement sur les zones mésophiles. Afin de limiter les frais liés à l'échardonnage, le gestionnaire aurait donc tout intérêt à garder un niveau d'eau élevé au sein de son territoire.

Ce document pourra intégrer le prochain plan de gestion de la RNR prévu en 2019.

Cette cartographie des unités de végétation est en effet un outil essentiel pour suivre l'évolution du site à moyen et long terme en fonction de la gestion hydraulique et pastorale.

**Enjeux et perspectives de gestion 2017**  
**Réserve Naturelle Régionale du Communal du Poiré-sur-Velluire**

Restauration de l'habitat  
hygrophile inférieur en limitant le  
piétinement d'avril à juin

Maintenir l'exclos

Maintien d'un niveau d'eau dans la  
baisse jusqu'en juin = obstruer les  
connexions aux fossés

Maintien des roselières  
d'hélophytes par une faible  
pression de pâturage

Maintien d'un niveau d'eau dans la  
baisse jusqu'en juin = obstruer les  
connexions aux fossés

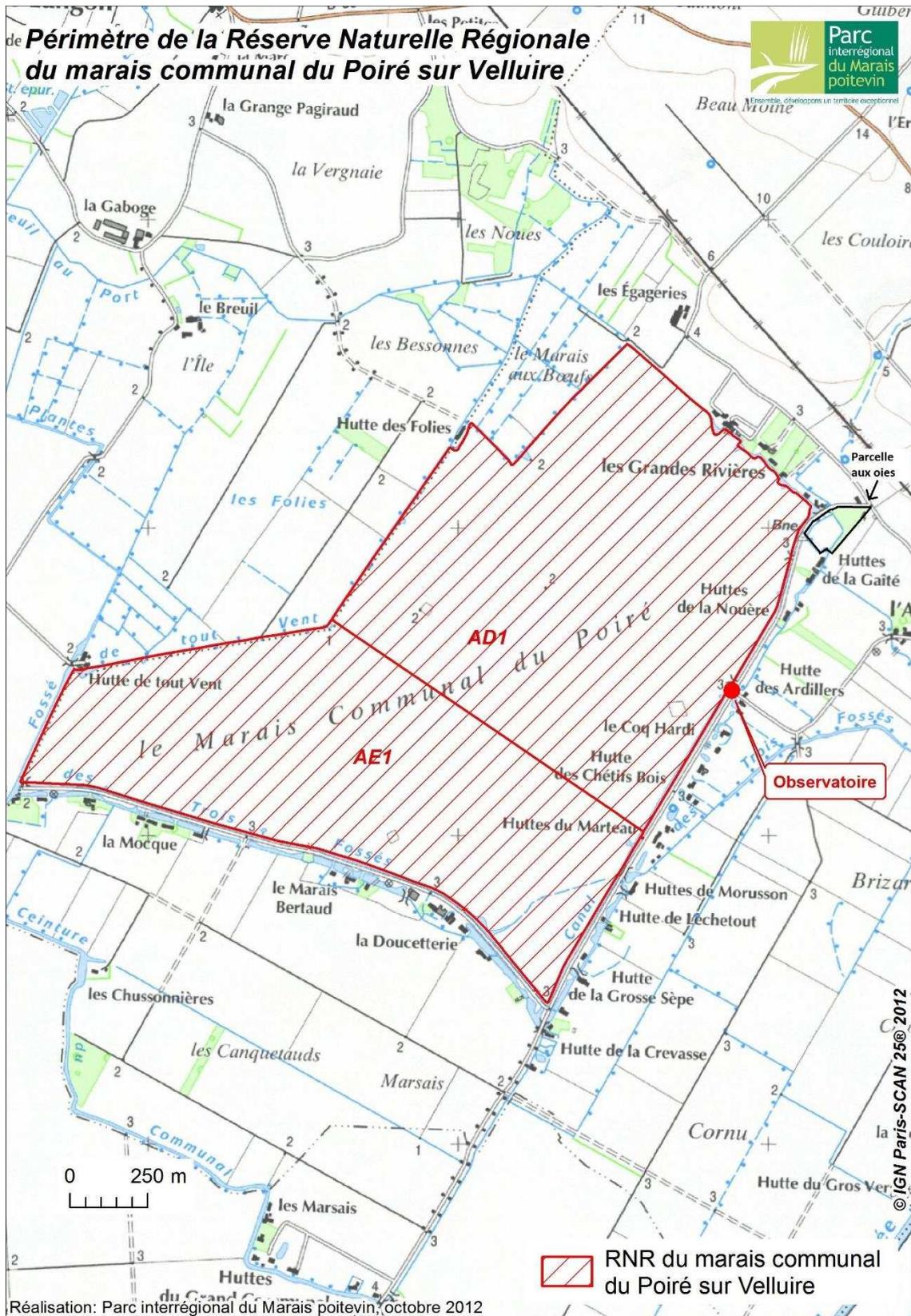
Restauration de l'habitat  
hygrophile inférieur en limitant le  
piétinement d'avril à juin



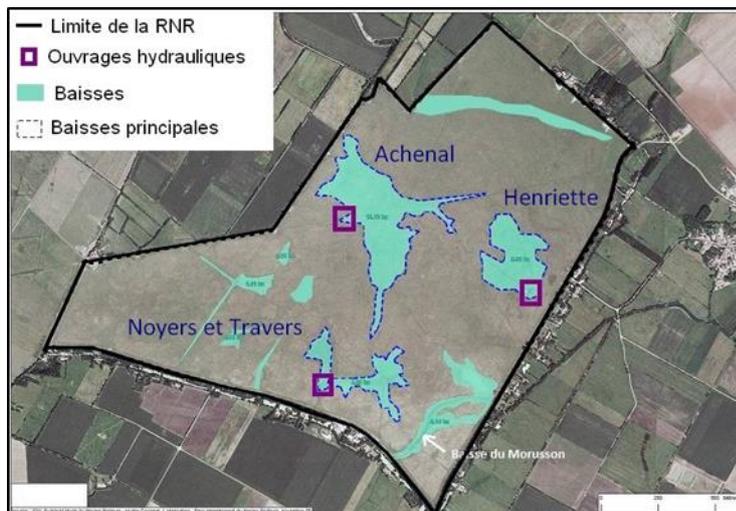
## Références bibliographiques

- Amiaud, B., 1998. Dynamique végétale d'un écosystème prairial soumis à différentes modalités de pâturage. Exemple des communaux du Marais poitevin. 283 p. *Thèse : Biologie, Université de Rennes 1.*
- Ballaydier, A., 2011. Cartographie des végétations et des plantes patrimoniales de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré. 81 p. *Mémoire : Biodiversité, Ecologie, Environnement, Université Joseph Fourier.*
- Bensettiti, F., Bioret, F., Roland, J, Lacoste, J.-P., 2004. Prairies subhalophiles thermo-atlantiques 1410-3. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 Habitats côtiers : 227-288.
- Bouzille, J-B., 1992. Structure et dynamique des paysages, des communautés et des populations végétales des marais de l'ouest. 303 p. *Thèse : Ecologie, Université de Rennes 1.*
- Déat, E., Perrinet, M., Rebibo, H., 2007. Relevés et cartographie des espèces floristiques patrimoniales des marais communaux en pâturage collectif. Symbiose environnement. 98 p.
- Déat, E., Thomas, A., Dulac, P., 2014. Communal du Poiré-sur-Velluire et abors. INPN, SPN-MNHN Paris, 22 p.
- Déat, E., Cardot, O., 2015. Catalogue des habitats naturels du Marais poitevin. PNRMP, EPMP, OPNMP. 300 p.
- De Foucault, B., 1984. Systémique, structuralisme et synsystème des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises. 675 p. *Thèse : sciences naturelles, Université de Rouen Haute-Normandie.*
- Des Touches, H., 2017. De drôles de bosses dans la réserve « Michel Brosselin. L'oiseau magazine, 126 : 32-33.
- Lacroix, P., Le Bail, J., Hunault, G., Brindejone, O., Thomassin, G., Guitton, H., Geslin, J., Poncet, L., 2008. Liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Pays de la Loire. 48 p.
- Palier, S., 2012. Réserve Naturelle Régional du Marais Communal du Poiré-sur-Velluire : Plan de gestion 2013-2018. 147 p.
- Tournade, F., 1993. Les prairies naturelles humides communales du Marais poitevin-Organisation, fonctionnement et genèse d'un agro-écosystème. 191 p. *Chaire de sciences du sol : ENSA Rennes*
- Verger, F., 1964. Mottureaux et gilgais. Annales de géographie, tome 76, 398 : 413-430.

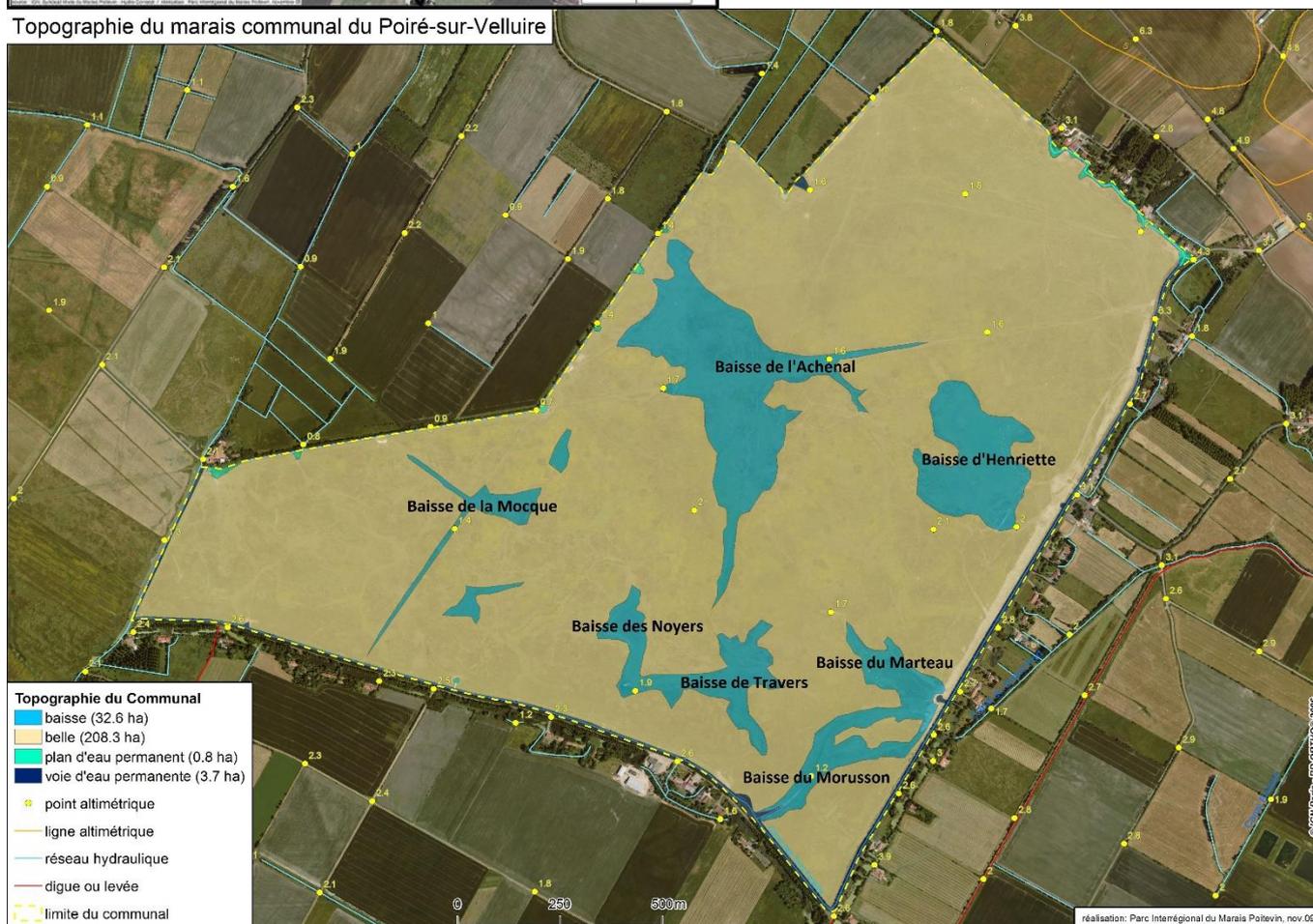
## Annexe 1 : Délimitation des parcelles



## Annexe 2 : Localisation des ouvrages hydrauliques et des baisses de la RNR



Topographie du marais communal du Poiré-sur-Velluire



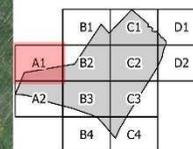


## **Annexe 4 : Atlas cartographique des unités de végétation au 1/2000 ième.**

### **12 vues + 1 zoom de la parcelle aux oies**

Elsa Sourdril (terrain, réalisation), corrections Eliane Déat et avec l'aide technique de Pierre Guillermin pour les mises en page Qgis.

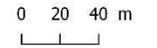
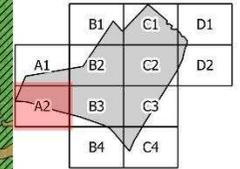
Carte A1



0 20 40 m

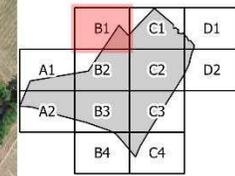
- ★ Relevés phytosociologiques
- ▨ Présence de Mottureaux
- Milieux hygrophiles
  - Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieux mésohygrophiles
  - Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésohygrophile à Renoncule sarde
  - Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieux mésophiles
  - Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale



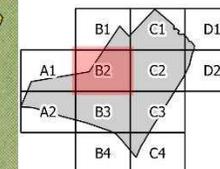


- ★ Relevés phytosociologiques
  - ▨ Présence de Mottureaux
- Milieus hygrophiles**
- Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - ▨ Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieus mésohygrophiles**
- Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésohygrophile à Renoncule sarde
  - Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieus mésophiles**
- Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale

Carte B1



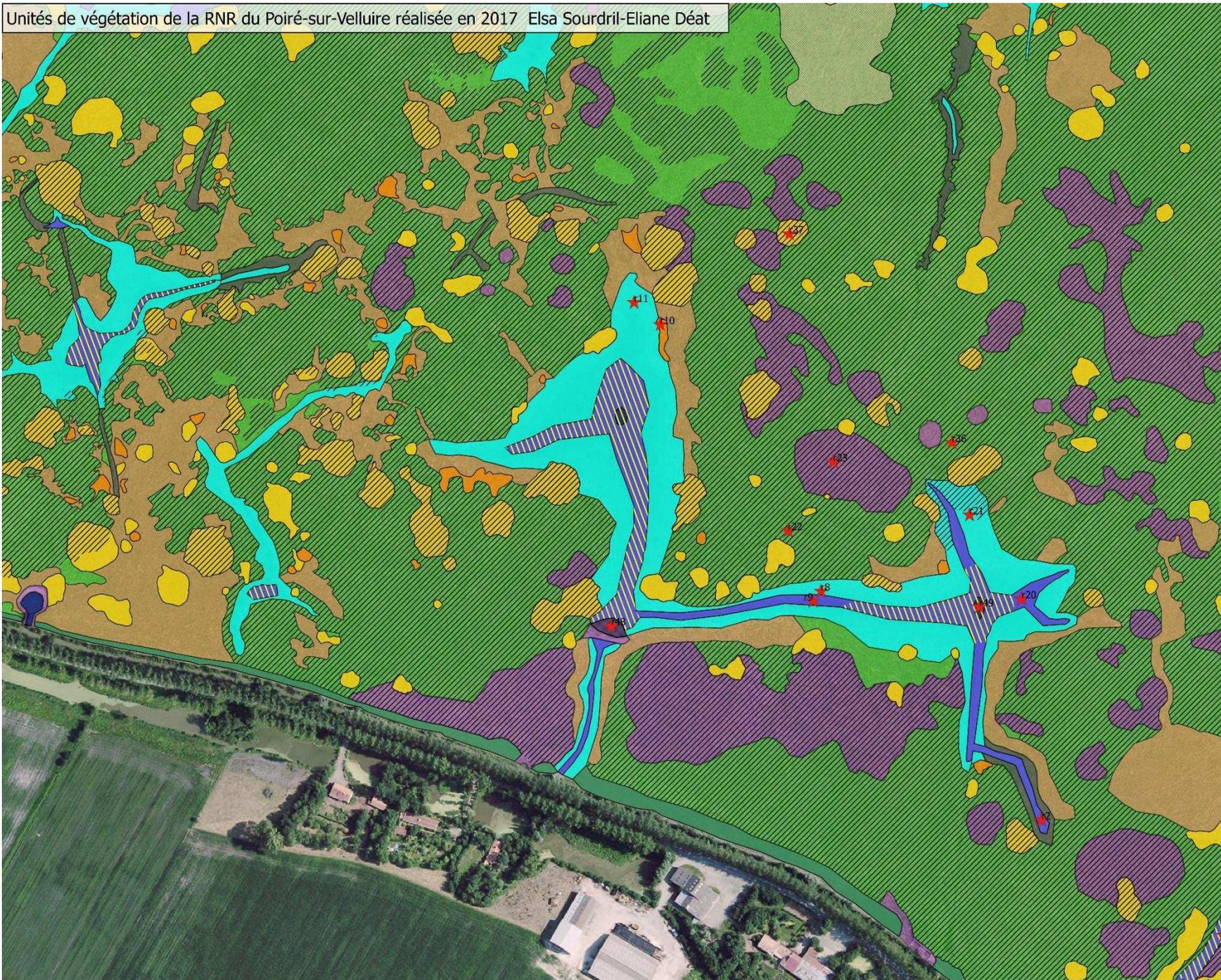
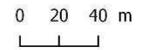
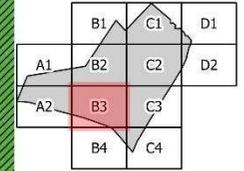
- ★ Relevés phytosociologiques
- /// Présence de Mottureaux
- Milieus hygrophiles
  - Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieus mésohygrophiles
  - Mésogyrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésogyrophile à Renoncule sarde
  - Mésogyrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieus mésophiles
  - Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale



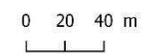
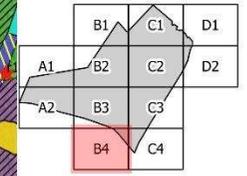
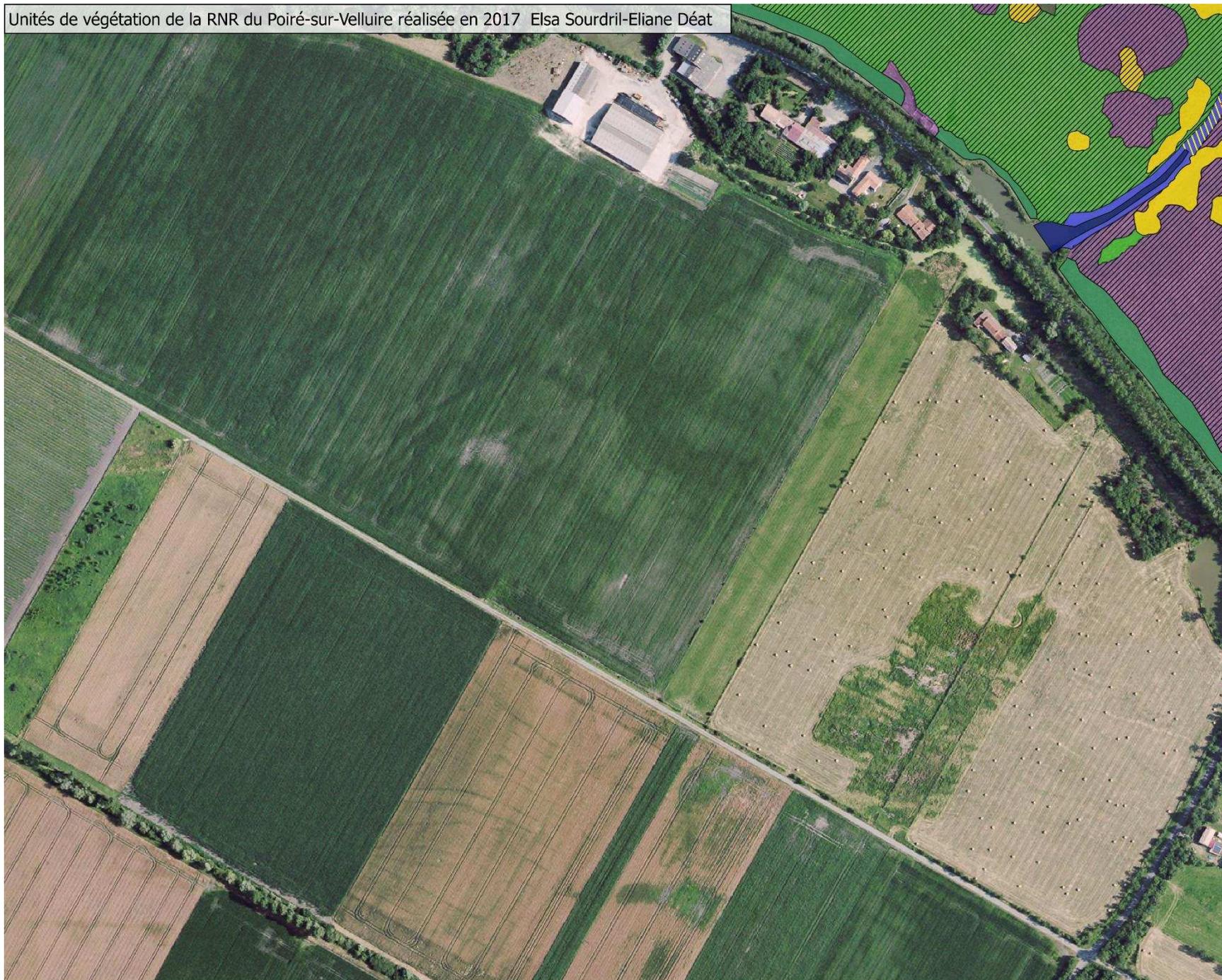
0 20 40 m



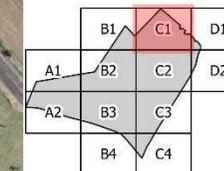
- ★ Relevés phytosociologiques
- /// Présence de Mottureaux
- Milieus hygrophiles
  - Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - Herbières temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieus mésohygrophiles
  - Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésohygrophile à Renoncule sarde
  - Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieus mésophiles
  - Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule àcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale



- ★ Relevés phytosociologiques
- ▨ Présence de Mottureaux
  
- Milieus hygrophiles
- Milieu aquatique
- Roselière basse
- Hygrophile inférieur
- Hygrophile moyen
- Hygrophile supérieur
- Vasière dénudée
- ▨ Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
  
- Milieus mésohygrophiles
- Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
- Mésohygrophile à Renoncule sarde
- Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
  
- Milieus mésophiles
- Mésophile oligotrophe à Orge maritime
- Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
- Mésophile à Jonc glauque
- Mésophile rudérale

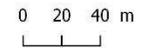
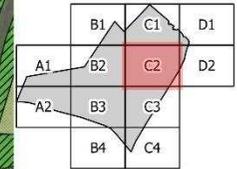


- ★ Relevés phytosociologiques
- ▨ Présence de Mottureaux
- Milieux hygrophiles
  - Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieux mésohygrophiles
  - Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésohygrophile à Renoncule sarde
  - Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieux mésophiles
  - Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale

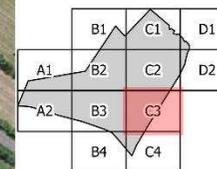


0 20 40 m

- ★ Relevés phytosociologiques
- /// Présence de Mottureaux
- Milieus hygrophiles
  - Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieus mésohygrophiles
  - Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésohygrophile à Renoncule sarde
  - Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieus mésophiles
  - Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale



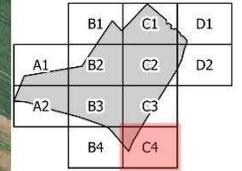
- ★ Relevés phytosociologiques
- /// Présence de Mottureaux
- Milieux hygrophiles
  - Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieux mésohygrophiles
  - Mésogyrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésogyrophile à Renoncule sarde
  - Mésogyrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieux mésophiles
  - Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale



0 20 40 m

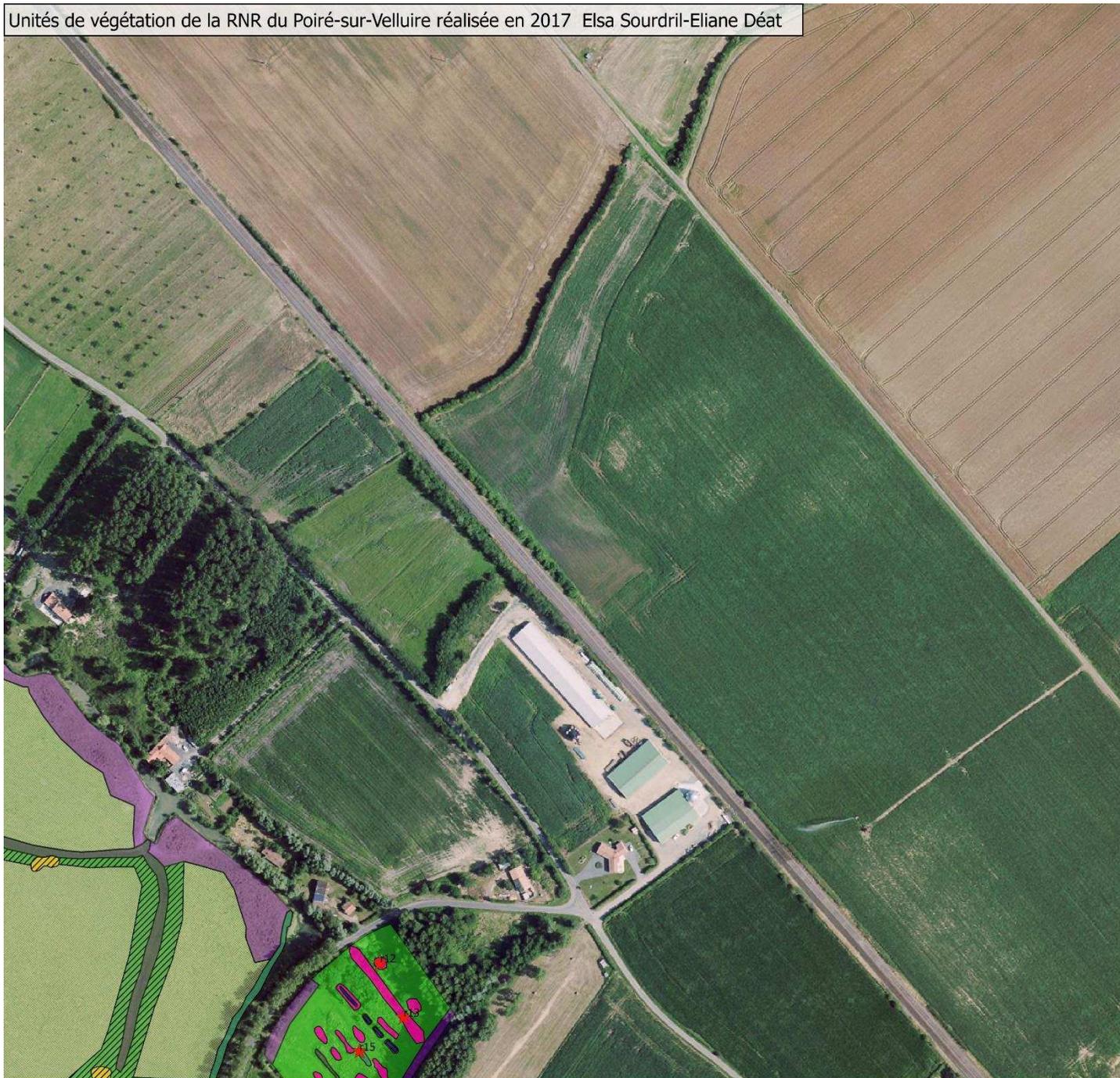


- ★ Relevés phytosociologiques
- /// Présence de Mottureaux
  
- Milieus hygrophiles
- Milieu aquatique
- Roselière basse
- Hygrophile inférieur
- Hygrophile moyen
- Hygrophile supérieur
- Vasière dénudée
- Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
  
- Milieus mésohygrophiles
- Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
- Mésohygrophile à Renoncule sarde
- Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
  
- Milieus mésophiles
- Mésophile oligotrophe à Orge maritime
- Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
- Mésophile à Jonc glauque
- Mésophile rudérale

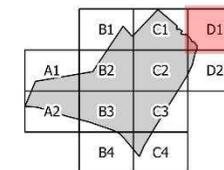


0 20 40 m

- ★ Relevés phytosociologiques
- ▨ Présence de Mottureaux
- Milieus hygrophiles
  - Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - ▨ Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieus mésohygrophiles
  - Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésohygrophile à Renoncule sarde
  - Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieus mésophiles
  - Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale

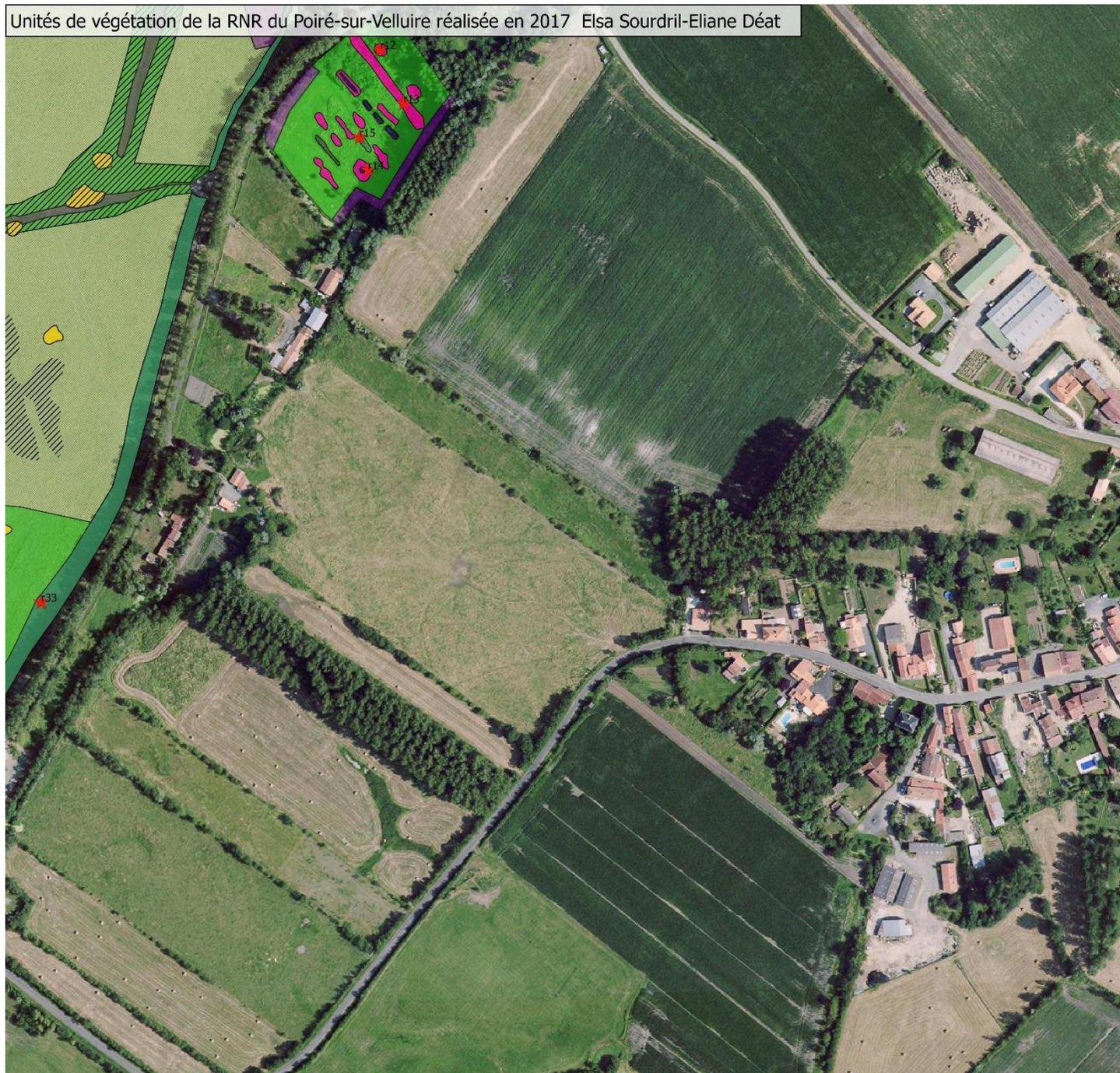


Carte D1

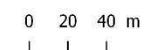
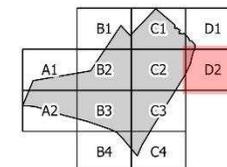


0 20 40 m

- ★ Relevés phytosociologiques
- /// Présence de Mottureaux
- Milieus hygrophiles
  - Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieus mésohygrophiles
  - Mésogyrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésogyrophile à Renoncule sarde
  - Mésogyrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieus mésophiles
  - Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale

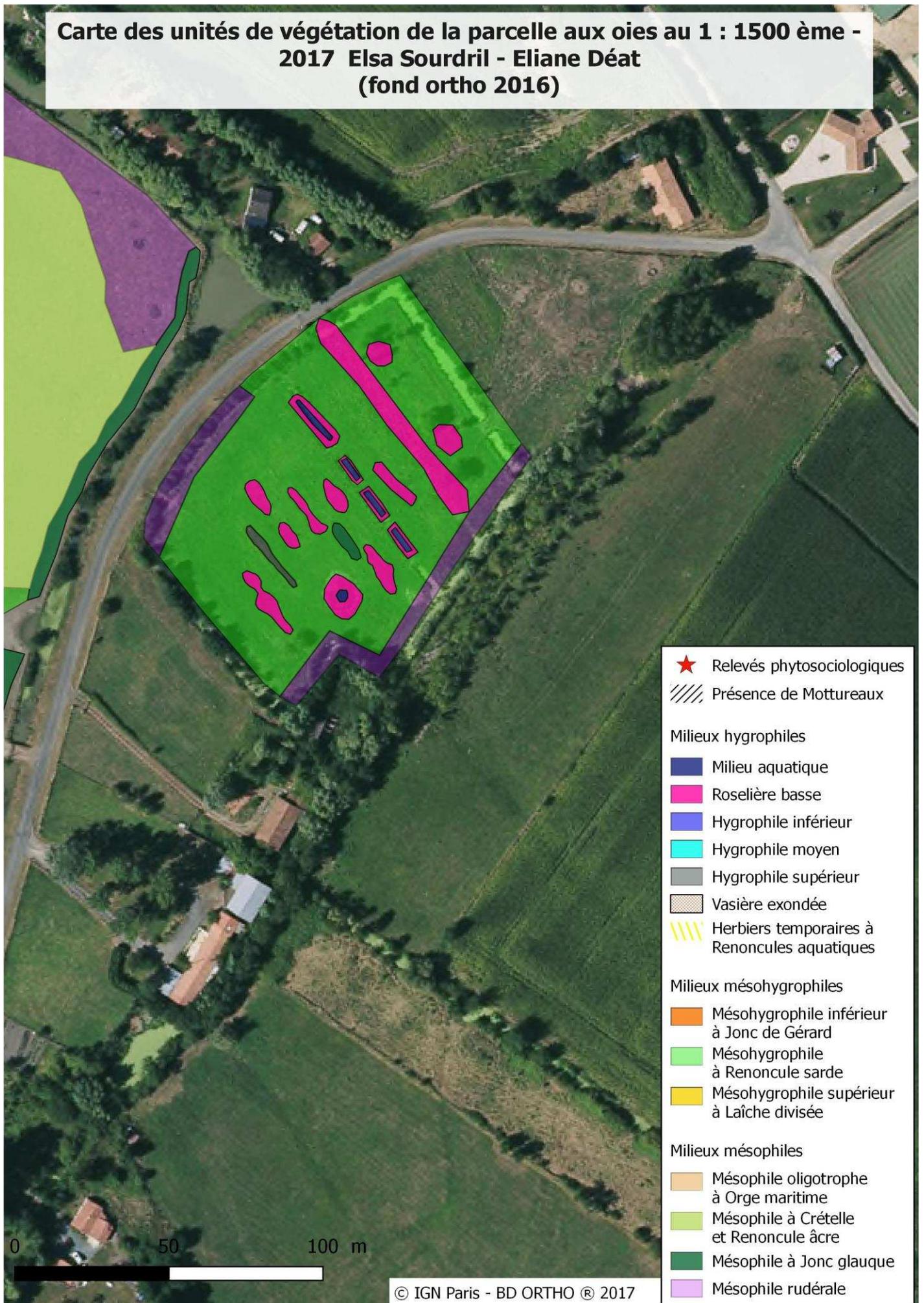


Carte D2



- ★ Relevés phytosociologiques
  - /// Présence de Mottureaux
- Milieux hygrophiles
- Milieu aquatique
  - Roselière basse
  - Hygrophile inférieur
  - Hygrophile moyen
  - Hygrophile supérieur
  - Vasière dénudée
  - Herbier temporaires à Renoncules aquatiques
- Milieux mésohygrophiles
- Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
  - Mésohygrophile à Renoncule sarde
  - Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
- Milieux mésophiles
- Mésophile oligotrophe à Orge maritime
  - Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
  - Mésophile à Jonc glauque
  - Mésophile rudérale

**Carte des unités de végétation de la parcelle aux oies au 1 : 1500 ème -  
2017 Elsa Sourdril - Eliane Déat  
(fond ortho 2016)**



- ★ Relevés phytosociologiques
- /// Présence de Mottureaux
  
- Milieus hygrophiles**
- Milieu aquatique
- Roselière basse
- Hygrophile inférieur
- Hygrophile moyen
- Hygrophile supérieur
- Vasière exondée
- Herbiers temporaires à Renoncules aquatiques
  
- Milieus mésohygrophiles**
- Mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard
- Mésohygrophile à Renoncule sarde
- Mésohygrophile supérieur à Laïche divisée
  
- Milieus mésophiles**
- Mésophile oligotrophe à Orge maritime
- Mésophile à Crételle et Renoncule âcre
- Mésophile à Jonc glauque
- Mésophile rudérale

0 50 100 m